

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET  
POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA –**

**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES**

**DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES  
ETRANGERES**

**FILIERE DE FRANÇAIS**



**Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de MASTER**  
**Option : FLE ET DIDACTIQUE DES LANGUES ETRANGERES**

**Le rôle de la syllabe dans l'enseignement/  
apprentissage de la lecture**  
**Cas de la 3<sup>ème</sup> année primaire**

**Dérogé par :**

**Mme. ZERARI Sihem**

**présenté et soutenu par :**

**BEZZALLA Selma**

**Année universitaire :**

**2016/2017**

## **Remerciements**

❖ *Ce travail à été réalisé sous la direction éclairée de madame **Zerari Siham** à qui j'exprime mes vifs remerciements pour avoir accepté, d'assurer l'encadrement de mon travail de recherche, et pour son aide inestimable ainsi que ses précieux conseils.*



❖ *A mon professeur monsieur **Kéthiri Brahim**, un très grand merci pour sa disponibilité et sa gentillesse. Sa présence, son soutien et son réconfort ont été de tous les instants.*



❖ *A monsieur **Ben Saleh Bachir** ; notre enseignant, pour la gentillesse et la disponibilité dont il a fait preuve à mon égard.  
Mes remerciements les plus chaleureux*



❖ *Je serai injuste si d'aventure il m'arrivait de ne pas remercier monsieur **Dernouni Slimane** pour l'aide qu'il n'a cessé de m'apporter. Sa présence à mes côtés a toujours été source de quiétude et de paix intérieure. Je le prie de trouver ici toute ma reconnaissance et toute ma gratitude*



❖ *Ma sincère reconnaissance à monsieur **MAKHNECHE MOHAMED** pour n'avoir pas cessé de m'encourager dans les moments les plus difficiles.*



❖ *Que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, trouvent ici ma sincère reconnaissance.  
À tous ceux que j'aurais involontairement oubliés,  
Merci !*

## Dédicace

*Ce modeste travail de recherche, je le dédie*

*A la mémoire de **mon père** pour qui aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime et le respect que j'ai toujours eu pour lui. Ce travail est l'un des fruits des sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation. J'espère que, de là où tu es, tu apprécieras ce geste, humble et sincère, comme preuve de reconnaissance de ta fille qui a toujours prié pour le salut de ton âme. Puisse DIEU le tout puissant t'accueillir en sa sainte miséricorde.*

*A toi, ma **maman chérie** ; aucune façon de dire ne saurait être assez éloquente pour dire tous les sacrifices que tu n'as cessé de consentir. Tu as fait plus qu'une mère ne pourrait faire pour que ses enfants ne manquent de rien. Aimable et toujours affable, tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, une source intarissable de tendresse et un dévouement sans faille. Merci de n'avoir pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Que Dieu te garde !*

*A toi **SIHAM**, en plus d'être ma sœur bien aimée, tu as été et tu le demeures mon amie intime, ma confidente, ma seconde mère, mon alter ego pour tout dire. Tu as toujours veillé à mon bien être et tu as constamment été présente à mes côtés pour me soutenir et m'encourager dans les moments de faiblesse. Je te souhaite santé, bonheur et longue vie.*



*A mes grandes mères que DIEU leur prête longue vie*

*A mes sœurs : Abla , Fatima et Atika,*

*A mes frères : Naim, Messaoud,*

*Mohamed et Abdeslam*

*A mes tantes paternelles et maternelles*

*A mes oncles paternels et maternels*

*A mes cousines Nadjat et Roquiya*

*A mes neveux et nièces*

*A mes chères amies de la promotion*

## Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	08
<b>Premier chapitre : fondements théoriques</b> .....	13
<b>Introduction</b> .....	14
<b>1. La syllabe</b> .....	14
1.1. Autour de la syllabe .....	14
1.2. Constituants de la syllabe .....	17
1.3. Segmentation syllabique .....	18
1.4. Structures syllabiques en fonction de leurs formes et de leurs fréquences	19
<b>2. La lecture</b> .....	20
2.1. Qu'est ce que lire ? .....	21
2.2. Aperçu historique des méthodes de lecture .....	24
2.2.1. Méthode syllabique .....	26
2.2.2. Méthode globale .....	27
2.2.3. Méthode idéo-visuelle.....	27
2.2.4. Méthode mixte ou demi globale .....	28
2.2.5. Méthode naturelle.....	28
2.3. La Prédominance de la méthode syllabique.....	28
<b>3. La syllabe, pivot de l'apprentissage de la lecture</b> .....	30
3.1. Place de la lettre et de la syllabe dans l'apprentissage de la lecture.....	30
3.2. Approche syllabique et construction du sens.....	31
<b>4. Quelques principes de l'apprentissage de la lecture</b> .....	32
4.1. Premier principe : un enseignement du code explicite.....	32
4.2. Deuxième principe : une progression rationnelle.....	32
4.3. Troisième principe : apprentissage associant lecture et écriture .....	34
<b>5. La conscience phonologique</b> .....	34
5.1. Ce que c'est que la conscience phonologique.....	34
5.2. L'importance de la conscience phonologique.....	35
5.3. Pourquoi la conscience phonologique est elle importante ?.....	35
5.4. Comment enseigner la conscience phonologique ?.....	35
<b>Conclusion</b> .....	38
<b>Deuxième chapitre : chapitre pratique : Expérimentation</b> .....	40

<b>Introduction</b> .....	41
• Description du lieu et de l'échantillon.....	41
• Présentation du corpus.....	42
<b>I. Séance n°01</b> .....	44
• Canevas de travail.....	44
• Description de la séance .....	44
<b>II. Séance n°02</b> .....	45
• Canevas de travail.....	45
<b>1. Démarche pédagogique</b> .....	45
1.1.Eveil de l'intérêt.....	45
1.2.Déroulement de la séance.....	45
a. Rappel.....	46
b. Leçon proprement dite .....	46
c. Exercices d'application.....	48
<b>2. Evaluation</b> .....	49
2.1.Grille d'évaluation.....	49
2.2.Analyse des résultats.....	49
2.2.1. Analyse descriptive.....	49
2.2.2. Analyse explicative.....	49
2.2.3. Analyse interprétative.....	50
<b>III. Séance n°03</b> .....	50
• Canevas de travail.....	50
<b>1. Démarche pédagogique</b> .....	51
1.1.Eveil de l'intérêt.....	51
1.2.Déroulement de la séance.....	51
a. Rappel.....	51
b. Leçon proprement dite.....	51
c. Exercices d'application.....	53
<b>2. Evaluation</b> .....	53
2.1.Grille d'évaluation.....	53
2.2.Analyse des résultats.....	54
2.2.1. Analyse descriptive.....	54
2.2.2. Analyse explicative.....	54

2.2.3. Analyse interprétative.....	54
<b>IV. Séance n°04.....</b>	<b>55</b>
• Canevas de travail.....	55
<b>1. Démarche pédagogique.....</b>	<b>55</b>
1.1.Eveil de l'intérêt.....	55
1.2.Déroulement de la séance .....	55
a. Rappel.....	55
b. Leçon proprement dite.....	55
c. Exercices d'application.....	56
<b>2. Evaluation.....</b>	<b>56</b>
2.1.Grille d'évaluation.....	56
2.2.Analyser les résultats.....	57
2.2.1. Analyse descriptive.....	57
2.2.2. Analyse explicative.....	57
2.2.3. Analyse interprétative.....	57
<b>V. Séance n°05.....</b>	<b>58</b>
• Canevas de travail.....	58
<b>1. Démarche pédagogique.....</b>	<b>58</b>
1.1.Eveil de l'intérêt.....	58
1.2.Déroulement de la séance.....	58
<b>2. Evaluation.....</b>	<b>58</b>
A. Premier jeu.....	59
B. Deuxième jeu.....	59
2.1.Grille d'évaluation.....	60
2.2.Analyse des résultats.....	60
2.2.1. Analyse descriptive.....	61
2.2.2. Analyse explicative.....	61
2.2.3. Analyse interprétative.....	61
<b>Conclusion.....</b>	<b>62</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>64</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>64</b>

**Annexes** .....74

# **Introduction générale**



La lecture représente l'une des trois connaissances de base dont l'école primaire doit doter l'apprenant ; à savoir lire, écrire et compter. C'est à ce titre que l'une de ses missions premières et qui n'est pas des moindres est d'apprendre à lire aux apprenants dès leur premier contact avec la langue; un apprentissage systématique et de longue haleine, certes, mais nécessaire.

D'après J. Jaurès :

*« il faut d'abord que vous appreniez aux enfants à lire avec une facilité absolue, de telle sorte qu'ils ne puissent plus l'oublier de la vie et que, dans n'importe quel livre, leur œil ne s'arrête à aucun obstacle. Savoir lire vraiment sans hésitation, comme nous lisons, vous et moi, c'est la clé de tout »<sup>1</sup>*

Il appartient donc à l'enseignant de français en charge de cette mission de s'attacher, tout au long du cycle primaire, à pourvoir l'apprenant d'une compétence graduelle qui, à terme, fera de lui un lecteur accompli. Il sera ainsi amené, au fil des années, à dépasser le stade laborieux du déchiffrement, c'est à dire le B.A-BA de la lecture et être en mesure d'interroger des textes pour y prélever du sens par le biais d'une lecture autonome sans autres recours que ceux ayant trait à ses pré-acquis linguistiques et culturels ainsi qu'à son acuité visuelle.

L'importance de la lecture et du rôle qu'elle joue, non seulement dans le cadre de la communication, (car lire c'est s'inscrire dans une situation de communication), mais aussi dans celui de l'enrichissement linguistique et culturel de l'individu est indéniable. En dépit de la profusion des moyens technologiques, la nécessité de savoir lire s'avère impérative, depuis la simple consultation d'une notice de médicaments jusqu'aux écrits littéraires les plus élaborés.

Cette entrée en matière a pour but de mettre en relief l'importance de la lecture comme moyen pérenne d'accéder au sens, d'assurer la communication et les échanges et de contribuer à la formation de l'individu ; ce qui justifie pleinement la place de choix que l'école devrait lui réserver. Si ce postulat ne peut être remis en cause, il reste à se poser la question de savoir quelle méthode d'enseignement /apprentissage adopter, quelles stratégies mettre en œuvre et quels moyens mobiliser

---

<sup>1</sup>.Jaurès. J(1)...1888, Méthodes De Lecture, Publié le 24-01-2014, Dernière modification le 07-04-2014

pour assurer à cette activité scolaire, qui n'est pas des moindres, pour obtenir les meilleurs résultats possibles. C'est donc dans ce cadre méthodologique que nous avons choisi de privilégier la méthode syllabique qui, du point de vue pragmatique et scientifique, est de loin la meilleure approche à même de concrétiser les objectifs attendus.

C'est la méthode qui va du simple au complexe; c'est à dire des lettres aux syllabes, des syllabes aux mots, des mots aux phrases et des phrases au texte ; elle emprunte un chemin ascendant contrairement à la méthode globale qui, elle, est descendante. Ce B.A- BA qui constitue un passage obligé se doit d'être dépassé aussi rapidement que possible pour laisser place à la compréhension; c'est à dire l'accès au sens, rien que par ce que le cerveau analyse. C'est dans cette optique méthodologique que nous essaierons de montrer l'importance de la syllabe et le rôle qu'elle joue dans l'enseignement /apprentissage de la lecture en 3<sup>ème</sup> année primaire. Sachant que c'est l'année où l'apprenant est mis pour la première fois au contact avec une langue étrangère. Elle constitue, de ce fait, la phase initiale des premiers apprentissages.

Ce qui a motivé notre choix c' est d'abord et surtout ce que nous constatons entre étudiants chaque fois qu'il s'agit de lire un texte à haute voix ; ce qui est, pour certains, un vrai supplice tant les difficultés sont énormes à tous les niveaux de compétence qu'exige une bonne lecture : prononciation, articulation, enchaînements ,intonation, ponctuation, liaisons ... le niveau de performance constaté met au jour un énorme déficit imputable à l'institution éducative et particulièrement à l'école primaire; ce qui nous a également incité à choisir ce thème, c'est notre très modeste expérience d'enseignante auto- proclamée au cours de laquelle, à temps perdu, nous avons eu à donner des cours de soutien à un petit groupe d'apprenants scolarisés au primaire, selon cette méthode du B.A – BA.

La problématique que nous proposons de poser est : dans le cadre de l'apprentissage de la lecture par la méthode dite syllabique, dans quelle mesure la syllabe constitue t- elle un élément structurant de cet apprentissage ?

Pour tenter de répondre à cette problématique, nous émettons les hypothèses suivantes:

- la syllabe serait l'unité de base par laquelle et autour de laquelle se développerait un enseignement efficace de la lecture.

- la syllabe comme pivot de l'apprentissage de la lecture ne saurait constituer – à moyen et long terme - une entrave à la compréhension.

Le corpus que nous avons eu à analyser s'est limité, d'une part aux documents officiels en usage dans le primaire, à savoir le manuel scolaire et le document d'accompagnement portant sur les fondements théoriques et les approches méthodologiques retenues pour l'enseignement du français au primaire. D'autre part, les exercices d'évaluation écrits ont été également riches d'enseignement.

A la lumière de la littérature très prolixe qui traite de la lecture en général, des débats incessants autour de la prédominance de telle ou telle ou telle méthode, et par ailleurs, des résultats expérimentaux de la neuroscience, et sachant que notre réflexion s'inscrit résolument dans le cadre de la méthode synthétique, nous avons retenu, en rapport avec la problématique posée, les objectifs suivants :

Au plan théorique :

Nous avons, dans un objectif de synthèse et de clarification, abordé la lecture en tant que pratique socioculturelle, fait un survol des différentes méthodes de lecture pour nous focaliser sur la méthode synthétique avant de mettre l'accent sur l'objet de notre étude : la place de la syllabe dans l'apprentissage de la lecture

Au plan pratique

A ce niveau, l'objectif visé était de voir dans quelle mesure les hypothèses posées étaient ou non fondées et de montrer qu'à travers l'approche adoptée, nous parviendrons à faire évoluer les apprenants d'un niveau A à un niveau A' qui montrerait la fiabilité et l'efficacité de l'approche syllabique; pour ce faire, nous avons, dans le cadre de notre expérimentation, mis en pratique un certain nombre d'activités inhérentes à l'apprentissage de la lecture telles que :

- initier les élèves à la combinaison des lettres, à l'association graphème/phonème
- faire prendre conscience aux apprenants la mobilité des lettres qui peut modifier la prononciation ([la] / [al]...)
- alterner les combinaisons consonnes/voyelles- voyelles consonnes
- aborder les lettres muettes

- les initier à composer des mots et à les écrire en raison de la non correspondance graphème/ phonème (en lecture) et phonème/graphème (en écriture)

Observation : dans une démarche méthodologique raisonnée, il va de soi que :

- la progression rationnelle des notions à étudier devra se faire en fonction de la régularité des relations phonèmes /graphèmes (ex : [V] se prononcera toujours [V] ; ce qui n'est pas le cas de [G] ou de [C])

-enseigner d'abord les graphèmes les plus fréquents et les mots ayant une plus grande fréquence.

Notre travail s'organise en deux parties : une première partie théorique et une seconde partie expérimentale. Dans la partie théorique nous traiterons de la théorie et des concepts de la syllabe, de sa structure interne et de ses constituants.

Nous aborderons ensuite la lecture dans sa dimension scolaire et en tant que pratique socio culturelle. Il nous a semblé utile de faire un survol des principales méthodes de lecture avec une insistance particulière sur la méthode synthétique à l'intérieur de laquelle nous avons retenu pour la syllabe une place de choix pour ce qu'elle a d'importance dans la structuration de l'apprentissage de la lecture. Nous ne pouvons faire, enfin, l'économie de la conscience phonologique pour ce qu'elle a, de son côté, d'importance avant et pendant cet apprentissage.

S'inscrivant dans le cadre des programmes officiels et de l'approche méthodologique préconisée par la tutelle (le document d'accompagnement et le manuel scolaire), la seconde partie pratique, réalisée par le biais de la méthode expérimentale et analytique s'est traduite par un ensemble d'activités pédagogiques réalisées en classe avec pour objectif d'apprécier la mesure dans laquelle la syllabe pourrait contribuer à l'efficacité de l'apprentissage.

**Chapitre 01 :**  
**chapitre théorique**

**Fondements**  
**théoriques**

## **Introduction**

Pour des raisons d'ordre logique d'une part et scientifique d'autre part, notre travail s'est particulièrement focalisé sur la méthode alphabétique, à l'exclusion des autres approches et notamment la méthode idéo-visuelle qui refuse le travail systématique sur la correspondance graphème /phonème.

Comme nous l'avons signalé au cours de ce travail, les chercheurs s'accordent à dire qu'il n'est point possible de faire l'économie du code graph-phonologique. Ainsi, le passage par le déchiffrage se trouve être nécessaire pour la mise en place des éléments de base d'un apprentissage efficace de la lecture. Certes, cette opération est au début difficile et pénible mais une fois dépassée, elle met l'apprenant en situation de lire et de comprendre beaucoup plus aisément qu'avec par exemple la méthode globale ou idéo-visuelle ou l'acte lexicale repose sur les facultés de mémorisation de la morphologie des mots.

Dans cette approche alphabétique, la syllabe constitue le pivot de l'apprentissage parce qu'elle représente une entité contrairement à la lettre et parce qu'elle permet, à travers toutes les manipulations qu'elle offre, de maîtriser les mécanismes de la combinaison, de la fusion et de la composition de mots qui viendront enrichir le lexique de l'apprenant.

### **1. la syllabe**

En langue française, la syllabe constitue l'une des unités de base du langage. Elle représente le plus petit segment de la chaîne parlée puisque, lorsque nous parlons, ce que nous prononçons en premier n'est pas un son mais un ensemble combiné de sons, un groupe de sons qui permet la réalisation d'une unité phonétique plus importante que le son : la syllabe

#### **1.1. Autour de la définition de la syllabe :**

Plusieurs linguistes et phonéticiens ont tenté de donner une définition scientifique de la syllabe mais cette dernière ne semble pas avoir encore été établie. En effet, au stade où en sont les recherches et malgré l'abondance des travaux à ce sujet, plusieurs questions restent en suspens sur la nature de la syllabe et sa définition précise ne fait pas consensus. Pour certains, la syllabe n'est qu'un objet théorique et abstrait qui ne peut être défini au plan phonétique. Pour d'autres, par contre, elle

constitue un objet physique que l'on peut mesurer et dont on peut définir les faits articulatoires qui permettent sa réalisation. Examinons dans ce cadre quelques conceptions de la syllabe :

Pour Ferdinand DE SAUSSURE, la syllabe se définit par rapport au degré d'aperture des sons; c'est à dire du degré d'ouverture du canal buccal au moment de la prononciation, la langue étant plus ou moins éloignée du palais. Selon ce linguiste, la frontière syllabique est alors située à l'endroit où s'effectue le passage d'une fermeture à une ouverture. La syllabe serait donc comprise entre une ouverture et une fermeture.<sup>2</sup>

ROSETTI Roumain, un linguiste roumain la définit comme étant « *une combinaison minimale de phonèmes dont le noyau est une voyelle précédée ou suivie de consonnes... La fréquence de l'emploi des combinaisons de consonnes au début ou en finale permet de fixer l'endroit de division syllabique* »<sup>3</sup>, autrement dit, une syllabe est le résultat de la combinaison d'un noyau vocalique et d'une ou plusieurs consonnes.

MAURICE GRAMMONT et PIERRE FOUICHE définissent la syllabe sur des critères physiologiques et considèrent alors qu'elle est en rapport avec la tension musculaire ; au début de l'émission, la tension croît jusqu'au centre de la syllabe, puis décroît<sup>4</sup>. Cette théorie semble confirmée notamment par les travaux de STETSON et ZWIRNER phonéticiens américain pour le premier et allemand pour le second qui ont expérimentalement constaté que la courbe de tension sonore, au moment de l'émission de la syllabe, suit la courbe des variations de tension musculaire<sup>5</sup>.

Outre ces définitions, la littérature en la matière nous permet, du moins en ce qui concerne la langue française, de retenir que la syllabe est une unité abstraite de la langue. Son existence en tant qu'élément du système d'une langue fait d'elle un objet d'étude de la phonologie au même titre que tous les sons.

---

<sup>2</sup> DE SAUSSURE.F.COURS DE LINGUISTIQUE GENERALE.ED.TALANTIKIT.1916.P.93

<sup>3</sup> ROSETTI.R(1963). Cite : RYST.E. La syllabation en anglais et en français : considération formelles et expérimentales, 2014.p.26.

<sup>4</sup> FAUCHE, (P), Etude de phonétique générale (syllabe, diphtongaison, consonnes additionnelles), Paris. Revue du CAMES- Nouvelle Série B, Vol.009 N°2-2007(2<sup>ème</sup> semestre).

GRAMMONT, (M) ,1954. Traité pratique de prononciation française, Paris. Revue du CAMES- Nouvelle Série B, Vol.009 N°2-2007(2<sup>ème</sup> semestre).

<sup>5</sup> STETSON et ZWIRNE. Cité par : RYST.E. La syllabation en anglais et en français : considération formelles et expérimentales, 2014.p

Outre sa réalité physique dans sa double réalisation orale et écrite, la voyelle semble avoir une réalité psychologique ; en effet si l'on considère l'exemple des deux mots suivants : " palmier "et" palier ", on a peu de chance de se tromper dans la syllabation des deux mots ; le premier est formé des deux syllabes [pal/mje] et le second également de deux syllabes [pa/lje] mais sans le [ l ] qui fait partie de la composition de la première syllabe du premier mot ; ce qui nous incite à dire que ce découpage n'est pas en rapport à la forme écrite d'une part et que d'autre part ce découpage se fait de façon intuitive et inconsciente particulièrement pour les français natifs .

On peut définir la syllabe d'après l'explication de CAMES comme étant un groupe de sons produits en une seule émission de la voix. Elle n'a pas de sens en soi mais il faut au moins une voyelle pour former un mot car certains mots peuvent se réduire à une syllabe comme dans les termes FIN, NID, VIE ...elle se construit obligatoirement autour d'une voyelle qu'on appelle noyau ; c'est donc une syllabe vocalique qui peut être suivie ou précédée d'une ou de plusieurs consonnes. Seules les voyelles sont de ce fait susceptibles de former des syllabes et donc dans un vocable donné, il y aura autant de syllabes que de voyelles

En français, on ne dit pas tout ce qu'on écrit ; beaucoup de mots comportent des [e] muets notamment en fin de mots. Il y a donc lieu de ne pas confondre la syllabe orale (ou phonétique) et la syllabe écrite (ou graphique).

La syllabe orale est un enchaînement de sons construits autour d'une voyelle phonétique alors que la syllabe écrite se base sur un découpage de lettres axé sur les voyelles graphiques. Ainsi, le nombre de syllabes orales ne correspond pas nécessairement au nombre de syllabes écrites. Par exemple, le mot casserole comporte deux syllabes orales [kas/roll] mais quatre syllabes écrites [ka/sse/ro/lle]. Par ailleurs, la syllabe peut être ouverte (ce que privilégie la langue française) si elle est terminée par une voyelle et fermée si elle est terminée par une consonne. Notons cependant que les syllabes orales peuvent varier selon les régions (sud de la France et île de France par exemple).<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> CAMES. Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du français. Nouvelle Série B, vol.009.n°2.2007



## 1.2. Constituants de la syllabe :

Des nombreuses recherches effectuées dans le domaine, un consensus quasiment général semble s'être dégagé quant à la structure interne de la syllabe et dont les constituants retenus se présentent par DE CARVALHO. Brando ainsi:

**1.2.1. l'attaque :** c'est la première partie de la syllabe, elle est constituée de la consonne ou du groupe de consonnes initiales de la syllabe (ex : [Kr/ab] pour le mot crabe)

**1.2.2. la rime :** elle est composée de l'ensemble des phonèmes qui suivent (ex : [Kr/ab]), elle se compose en :

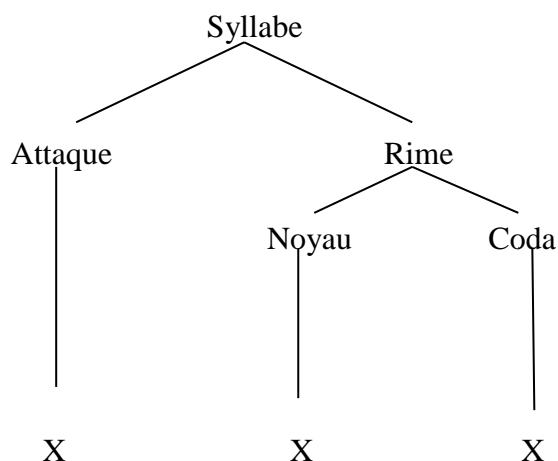
- **un noyau :** qui est la partie centrale et essentielle de la syllabe ; il est composé d'une voyelle.
- **une coda :** qui est la partie finale de la syllabe ; elle est composée de consonnes

Prenons par exemple le mot « parler » :

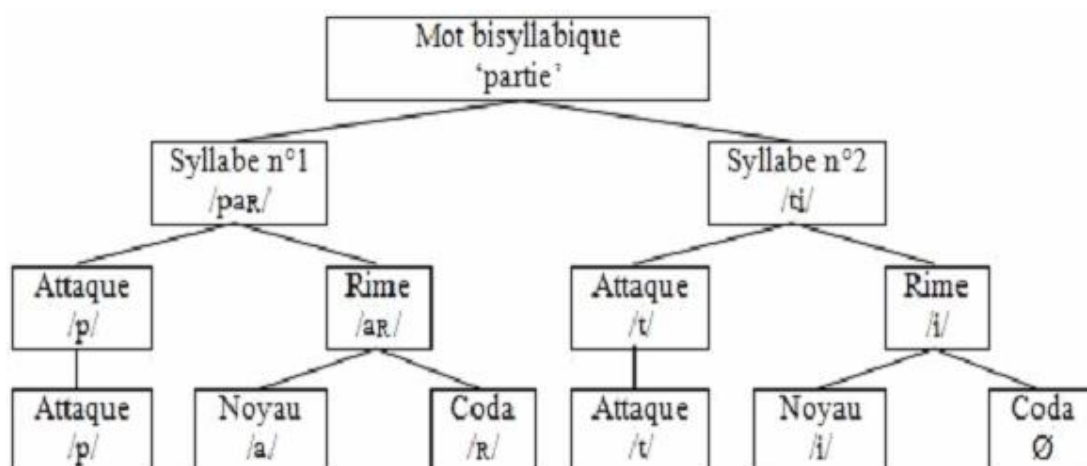
La première syllabe du mot est [par] dans laquelle on retrouve en attaque la consonne [p], une voyelle au noyau [a] et dans la coda la consonne [r]. Cette syllabe est dite fermée parce qu'elle a une coda.

La seconde syllabe est [le] dans laquelle on retrouve en attaque la consonne [l] et la voyelle [e] au noyau. Cette syllabe est dite ouverte parce qu'elle n'a pas de coda.

En résumé, une syllabe doit obligatoirement comporter un noyau, et par là même une rime. Elle peut aussi avoir une attaque et/ou une coda. Par ailleurs, une attaque ou une coda peut avoir deux éléments ou plus. C'est le cas du mot français « strict » qui contient une seule syllabe et dans laquelle l'attaque est constituée de trois consonnes [st] et la coda deux consonnes [ct], le [i] central étant le noyau.



**Représentation schématique de l'organisation interne de la syllabe<sup>7</sup>**



**Hiérarchie de la structure interne d'un mot bi syllabique<sup>8</sup>**

### 1.3. Segmentation syllabique :

Les mots étant composés d'une ou plusieurs syllabes; ces dernières, à leur tour, sont composées d'un ou plusieurs sons. Sa composition peut varier : une seule lettre peut, à elle seule constituer une syllabe au même titre qu'un conglomérat de lettres [(à) vs (strophe)]; les deux syllabes étant considérées du même ordre au plan rythmique. La syllabe est ainsi composée d'un phone ou d'un groupe de phones.

<sup>7</sup> Treiman, cité par Isabelle Rousset. Structures syllabiques et lexicales des langues du monde Données, typologie, tendances universelles et contraintes substantielles. Linguistique. Université Stendhal - Grenoble III, p12. 2004. Français.

<sup>8</sup> ibid p14

La segmentation en syllabes constitue l'une des compétences fondamentales aussi bien pour la lecture que pour l'écriture. Par syllabation, entendons la manière dont une langue donnée découpe le mot ou la phrase en syllabes.

En français, d'après MEHLER la coupe syllabique se fait comme suit :

- après la première voyelle si, entre deux voyelles, il y a une consonne prononcée  
ex : [pa/pa]
- deux voyelles juxtaposées appartiennent à deux syllabes différentes ex :  
[à/é/ro/drome]
- des consonnes entre deux voyelles appartiennent à la syllabe suivante
- les consonnes géminées (doubles) de l'écrit ne représentent qu'une seule consonne à l'oral (salle : [sal], arrimer: [a/ri/me])
- dans les ensembles de deux consonnes entre voyelles, la coupe syllabique se fait entre les deux consonnes (mardi : [mar/di] / pactiser:[pac/ti/se])
- si deux consonnes se trouvent entre deux voyelles et que le premier est occlusif et le second liquide ([l] ou [r]). Ce groupe de consonnes est indivisible et il appartient à la syllabe qui suit (tableau : [ta/blo] - écraser : [e /cra /se]) ; c'est le cas de tous les groupes en [bl], [cl], [fl], [gl], [pl]/ [br], [ce], [dr]... etc
- les groupes ch-ph-gn sont également inséparables (hypothèse : [hy / po/ thez] - rachat: [ra/ cha] -ignorer : [i/ gno/ re]<sup>9</sup>

#### **1.4. Structures syllabique en fonction de leurs formes et de leur fréquence :**

Formes : la syllabe française peut prendre plusieurs formes sachant la plus prolifique est celle composée d'une consonne suivie d'une voyelle.

##### **Les principales combinaisons :**

- V- une voyelle seule : eau, a, ou
- **Avant la voyelle:**  
CV ex : tout, t'es...  
CCV ex : gras, cri  
CCCV ex : splendide, strie
- **Après la voyelle**

---

<sup>9</sup> MEHLER Cite : RYST.E. La syllabation en anglais et en français : considération formelles et expérimentales, 2014.P.62

VC ex : art, or

VCC ex : harpe, arc, ogre

VCCC ex : ordre, arbre

- **Avant et après la voyelle**

CVC ex : peur, leur

CCV C ex : troc

CCVCC ex : tract

CCCVCC ex : strict

CVCCCC ex : Dexter <sup>10</sup>

**Tableau récapitulatif des modèles de structures syllabiques les plus productifs<sup>11</sup>  
de la langue française**

N°01	Structure syllabique	Fréquence	%
1	CV	114	27,94
2	CVC	40	09,80
3	V	31	7,59
4	VC	25	6,12
5	V'	16	3,92
6	CV'	11	2,69
7	CV-CV	11	2,69
8	V-CCCVC	09	2,20
9	CCV	08	1,96
10	V-CVC	07	1,71
11	CVCC	07	1,71
12	CVC-CV	06	1,47
13	CV-CVC	06	1,47
14	V-CV	05	1,22
15	V-CV-CV	05	1,22
16	CV'C	05	1,22
17	VC-CV-VC	05	1,22

## 2. La lecture

La vie en société impose à chacun de ses membres de posséder un niveau de compétences en lecture qui lui permette de s'épanouir , de réfléchir , de travailler et donc à acquérir l'aptitude à comprendre et à exploiter l'information écrite dans le

<sup>10</sup> <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.maionchi-pinon&part=150577>

<sup>11</sup> CAMES. Corrélation entre la syllabe et le morphème : tendances grammaticales du français. Nouvelle Série B, vol.009.n°2.2007

vécu quotidien, à la maison, au travail afin de réaliser des objectifs socioculturels personnels et partant, d'élargir l'horizon de son savoir.

L'apprentissage de la lecture est un enjeu majeur, pour toute la scolarité d'un enfant, comme pour sa vie d'adulte et de citoyen .L'école représente, dans ce sens, le lieu privilégié pour lui fournir les outils de base de cet important apprentissage. Son rôle est de ce fait essentiel dans l'installation des compétences qui mèneront progressivement l'apprenti- lecteur à s'approprier les compétences qui feront de lui, à long terme, un lecteur confirmé capable d'appréhender tous les types de messages écrits nécessaires à l'adaptation à la vie socioculturelle aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.

### **2.1. Qu'est ce que lire?**

Pour répondre à cette question, attachons nous d'abord à cerner la signification de ce verbe.

Fort de son principe « *lire appelle mille compléments d'objets* »<sup>12</sup> et se référant au Petit Lettré ainsi qu'au Petit Larousse<sup>13</sup> Gérard CHAUVÉAU note que ces deux dictionnaires évoquent dans la première partie de leur définition uniquement l'accès au déchiffrement par l'emploi des expressions « *l'identification des lettres* » et « *la capacité à les combiner* »; l'idée de compréhension apparaît seulement à la troisième acception du verbe "lire" dans l'expression « *prendre connaissance du contenu d'un Ecrit* »<sup>14</sup>;

Cette définition traduit bien la conception classique des pratiques scolaires en matière de lecture. Dans le dictionnaire QUILLET, le chercheur cognitiviste relève la définition suivante: « *parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, avec la connaissance, soit de la valeur des lettres, soit de la signification des mots qu'elles forment* »<sup>15</sup>. Plus loin et dans une autre acception ce dernier dictionnaire fait référence au verbe "interpréter", cette idée d'interprétation se trouve renforcée dans des définitions plus récentes.

---

<sup>12</sup> Dictionnaire Petit Lettré

<sup>13</sup> Dictionnaire Petit Larousse, 1998

<sup>14</sup>BARTH,Roland ,cité par CHAUVÉAU.G. Comment l'enfant devient lecteur pour une psychologie cognitive et culturelle de la lecture. Paris 1997.p.11.

<sup>15</sup> Dictionnaire Quillet de la langue française. Raoul Mortier. Art d'écrire et de bien rédiger. Ed. Quillet,1961.

Le Petit Robert donne cette définition « *lire, c'est déchiffrer, comprendre par un signe extérieur [...]* » ou « *discerner, reconnaître comme par un signe [...]* »<sup>16</sup>

Ainsi que le dictionnaire de didactique des langues donne la définition suivante « *action d'identifier les lettres et de les assembler pour comprendre le lien entre ce qui est écrit et ce qui est dit* »<sup>17</sup>.

A ce stade, et au vu de la comparaison des définitions de ce verbe, nous ne pouvons que constater les difficultés à cerner la nature exacte de l'acte de lire. D'autres acceptions ne conçoivent l'acte lexique que dans une situation précise

Pour Giasson « *la lecture est perçue comme un processus plus cognitif que visuel, comme un processus actif et interactif, comme un processus de construction de sens et de communication.* »<sup>18</sup>. Dans cette conception de la lecture, l'auteur inscrit l'acte lexique dans un cadre actif, interactif ; dans une situation de communication.

Dans le même esprit, Fabienne Chetail, dans son ouvrage « la syllabe en lecture » affirme que « *chez le lecteur expert, un quart de seconde suffit pour qu'un mot soit reconnu et distingué de l'ensemble des mots qu'il connaît. Pour l'adulte qui sait lire, le processus de lecture est donc rapide et irrépressible.* »<sup>19</sup>. Cet auteur considère donc que l'un des buts de l'apprentissage est d'automatiser le processus de reconnaissance des mots pour ainsi s'attacher à la compréhension des phrases et des textes plutôt qu'à décoder des mots.

Dufays, considère que : « *apprendre à lire, consiste à conquérir un instrument de communication qui trouve sa raison d'être dans des situations de lecture vraie. Lire est intégré aux divers aspects de la vie et s'apprend à travers eux [...]* »<sup>20</sup>. L'auteur de cette citation ne conçoit la lecture que dans le cadre du vécu de l'apprenti-lecteur. Il exclut ainsi toute forme de lecture qui fonctionnerait à vide et privilégie de ce fait l'aspect fonctionnel et pragmatique de la lecture. Lire pour lire n'existerait

---

<sup>16</sup> Dictionnaire Le Petit Robert, Paris, 1996.

<sup>17</sup> GALISSON.R et COSTE.D : dictionnaire de didactique des langues, Ed Hachette, Paris 1976, p.312

<sup>18</sup> Giasson.J (2003), Cadre de référence en lecture : repères théoriques et pistes d'intervention. Commission scolaire de Saint- Hyacinthe, P.9. Octobre 2011

<sup>19</sup> CHETAİL.F(1998). Cadre de référence en lecture : repères théoriques et pistes d'intervention. Commission scolaire de Saint- Hyacinthe, P.9. Octobre 2011

<sup>20</sup> DUFAYS (2000). Cadre de référence en lecture : repères théoriques et pistes d'intervention. Commission scolaire de Saint- Hyacinthe, P.9. Octobre 2011

pas; l'acte de lecture s'inscrirait alors dans un projet ; on lit dans un but bien précis (s'informer, agir, pour se distraire, par curiosité). Cette conception se trouve être loin des pratiques scolaires en matière de lecture dans nos classes puisque les textes qu'on propose (pour ne pas dire qu'on impose) aux apprenants ne s'inscrivent nullement dans cette démarche de projet, de lecture utile et fonctionnelle.

Dans la perspective du « lire, c'est comprendre » on notera la citation de Fayol qui considère que :

*« La finalité de la lecture est d'accéder au sens d'un texte écrit. L'élève parvient à comprendre un texte en s'appuyant sur les connaissances qu'il possède sur le monde et sur la langue orale, d'une part ,et d'autre part, en ayant recours aux processus [...] spécifiques permettant d'identifier les mots écrits »<sup>21</sup> .*

Cet auteur conçoit la lecture comme un processus par lequel le lecteur mobilise ses acquis qu'il met en rapport avec l'acte de lecture physiologique et cognitif pour construire du sens.

Pour sa part, Henry Boyer retient la conception suivante:

*« La compréhension en lecture se définit [...] comme un ensemble d'habiletés gérées par le lecteur en fonction de l'intention de lecture et la nature du texte. Le bon lecteur est parfois désigné par l'expression " lecteur stratégique" parce qu'il choisit les habiletés appropriées et modifie ses choix selon l'intention de lecture, la nature du texte et les difficultés rencontrées. Cet aspect de " gestion" des habiletés par le lecteur constitue la pierre angulaire de la compréhension en lecture ».<sup>22</sup>*

Dans cette définition, l'auteur privilégie l'aspect stratégique et considère que la situation de lecture, la nature de l'écrit et les difficultés possibles qu'il peut présenter déterminent la stratégie et les habiletés de lecture à mobiliser. On ne lira pas une lettre d'amour de la même manière qu'une notice de médicaments par exemple.

Notons cependant que toutes les définitions énoncées se situent à un niveau nettement supérieur des premiers balbutiements des enfants qui sont mis pour la

---

<sup>21</sup> FAYOL(2001). Cadre de référence en lecture : repères théoriques et pistes d'intervention. Commission scolaire de Saint- Hyacinthe, P.9. Octobre 2011

<sup>22</sup> BOYER (1993). Cadre de référence en lecture : repères théoriques et pistes d'intervention. Commission scolaire de Saint- Hyacinthe, P.9. Octobre 2011

première fois au contact d'une langue et pour laquelle un apprentissage d'une toute autre nature est mis en place pour leur faire acquérir les compétences basiques . Quelque soit la méthode utilisée, les compétences, progressivement acquises, les mèneront à terme à atteindre ce niveau de lecteurs confirmés. C'est à ce niveau qui consistera à " prélever du sens" directement du texte, que la conception globale de la lecture prendra tout son sens. Il faut toutefois rappeler qu'apprendre à lire nécessite des efforts, s'inscrit dans la durée et se prolonge jusqu'aux cycles supérieurs avec bien entendu d'autres objectifs et d'autres stratégies.

## **2.2. Aperçu historique des méthodes de lecture**

Les polémiques stériles suscitées par l'apprentissage de la lecture ne cessent d'alimenter les controverses quant aux méthodes de lecture les plus efficaces et la fin du débat ne semble pas prêt de se terminer parce que souvent sous tendu par des considérations d'ordre idéologique. Il va de soi que chaque méthode présente des aspects positifs reconnus mais elle ne peut, en même temps, pas ne pas admettre les insuffisances qui lui sont reprochées. Seules des études scientifiques sérieuses et approfondies peuvent mettre un terme à ce débat qui n'en finit pas. Pour en savoir plus, considérons ci dessous les principales méthodes de lecture et leurs particularités.

Habituellement deux grands types de méthodes s'opposent : l'une, dite synthétique (ou syllabique) va du simple au complexe à savoir de la lettre - ou phonème - à la syllabe, de la syllabe au mot, du mot à la phrase et au texte. L'autre, dite analytique (ou globale) emprunte le chemin inverse, c'est à dire du texte vers la lettre. Mais dans la réalité de l'apprentissage de la lecture, il n'y a guère plus d'enseignants qui se cantonnent à la mise en œuvre d'une seule méthode.



## Les méthodes d'enseignement de la lecture

Méthodes	Auteurs/ périodes	Spécificités	Observations
<b>méthode syllabique</b>	Mise au point par le pasteur STUBER En 1762.	<b>Étapes de l'apprentissage</b> 1/découverte de la lettre 2/assemblage consonnes/voyelles/ lecture des syllabes 3/lecture de mots à déchiffrer 4/ jeux avec les mots et constitution de phrases 5/ lecture courante 6/ dictée	Selon une étude du <i>National Reading Panel</i> menée en 1998-1999, la méthode syllabique est plus efficace.
<b>méthode globale</b>	Mise au point par Nicolas ADAM en 1787, reprise sous Jules FERRY puis par Ovide DECROLOY au début du 20ème siècle et soutenue par Henri WALLON, Jean PIAGET et Maria MONTESSORI ; adaptée en 1980 par Eveline CHARMEUX et Jean FOUCAMBERT sous le nom de méthode idéo visuelle	<b>principes:</b> Du général au particulier/ méthode allant à contre courant de la méthode syllabique. Fondée sur la reconnaissance des mots familiers. Travail progressif. D'analyse puis de synthèse. Quatre grandes étapes : 1/ la phrase et le groupe de mots 2/ le mot 3/ la syllabe 4/les phonèmes / graphèmes	Le ministre de l'éducation français, Gilles de Robien a déclaré en 2005 qu'il fallait abandonner définitivement la méthode globale.
<b>méthode naturelle</b>	Principes pédagogiques de Célestin FREINET (les techniques FREINET1964), Maria MONTESSORI, et Ovide DECROLY pour la méthode	<b>Étapes:</b> 1/ Création de textes à pâtre du vécu des enfants 2/ questionnements de textes collectifs et utilisation d'outils de référence 3/ production d'écrits simples 4/ entraînement au "par cœur», reconstitution de textes et repérage de	

	globale. Pédagogues : Eveline CHARMEUX, Jean FOUCAMBERT et J.HEBRARD	l'information dans le texte <b>5/</b> fabrication de nouveaux textes	
<b>méthodes mixtes ou semi globales</b>		Étapes : <b>1/</b> Acquisitions globales (découverte d'un texte par questionnement) <b>2/</b> analyse : relation graphème /phonème <b>3/</b> synthèse : constitution de nouvelles syllabes, nouveaux mots et de texte	Font suite à la méthode globale. C'est une forme améliorée de la méthode syllabique. Elle emprunte aux deux méthodes, syllabique et globale faisant appel de façon alternée à l'analyse et à la synthèse

### 2.2.1. La méthode syllabique

Cette méthode a été mise au point en 1762 par le pasteur Jean Georges STUBER. Elle se fonde sur les caractéristiques phonétiques de l'alphabet. Elle est en réalité alphabétique puisqu'elle se base d'abord sur la lettre et non sur la syllabe. Elle se focalise sur un apprentissage progressif et systématique du code graphophonologique ; c'est à dire sur la correspondance entre les sons (langue orale) et les signes (langue écrite), autrement dit entre phonèmes et graphèmes. Sachant que cette correspondance est tout à fait arbitraire, elle est transmise nécessairement de façon explicite et systématique. Cette méthode n'invite jamais l'élève à lire les mots dont il n'aurait pas appris à déchiffrer au préalable les composantes (les lettres qui composent les syllabes et ces dernières les mots).

Notons qu'il existe deux formes de méthodes syllabiques : celle qui repose sur les lettres ou graphémiques ; c'est la méthode du fameux B.A - BA et celle qui prend comme point de départ les sons (les phonèmes) qui sont mis en relation avec

les graphèmes (différentes manières d'écrire un son donné) que l'on repère dans les mots et dans les phrases.<sup>23</sup>

### **2.2.2. La méthode globale**

Mise au point au 20<sup>ème</sup> siècle par l'éducateur Belge Ovide DECROLY, la méthode globale était initialement destinée aux enfants sourds. Elle se donnait pour but de faire acquérir aux apprenants une compétence stratégique de lecture par la reconnaissance d'un mot voire d'une phrase en entier ; les mots étant considérés comme des entités visuelles indivisibles.

Les mots et les phrases sont appris comme des images, comme des idéogrammes chinois ; dans cette logique, un mot correspond à un signe. Cette méthode est d'abord analytique car elle analyse des ensembles - qui constituent son point de départ - pour en trouver les éléments. La fonction auditive étant exclue, ce travail d'analyse est exclusivement visuel ; il est complété par un travail inverse de synthèse qui consiste à manipuler les mots dans lesquels on isole des lettres à partir desquelles on forme des syllabes qui servent à leur tour à composer des mots.<sup>24</sup>

### **2.2.3. Méthode idéo- visuelle (privilégiant l'accès au sens)**

Cette méthode qui est en fait une adaptation de la méthode globale apparaît dans les années 1970 avec "*la manière d'être lecteur*" de Jean FOUCAMBERT<sup>25</sup> et "*la lecture à l'école*" d'Evelyne CHARMEUX<sup>26</sup>. Pour le premier, la combinatoire est totalement bannie puisque l'oralisation et le déchiffrement sont absents chez le lecteur accompli.

E. CHARMEUX, elle, considère que cette combinatoire ne doit pas constituer le point de départ mais l'aboutissement. Cette approche rejette donc le principe alphabétique et prétend donc faire accéder l'élève directement au sens sans passer par la connaissance du code graphophonologique. Elle considère que la lecture et la

---

<sup>23</sup> STUBER. Jean Georges. Méthodes de lecture. SNALC. Publié le 24-2014.dernière modification le 07-04-2014

<sup>24</sup> DECROLY. Belge Ovide. Méthodes de lecture. SNALC. Publié le 24-2014.dernière modification le 07-04-2014

<sup>25</sup> FOUCAMBERT.J. La manière d'être lecture. Méthodes de la lecture. Publié le 24-2014.dernière modification le 07-04-2014

<sup>26</sup> CHARMEUX.E. La lecture à l'école. Méthodes de la lecture. Publié le 24-2014.dernière modification le 07-04-2014

compréhension sont intimement liées. Dans l'optique de cette approche, l'apprentissage porte sur des écrits sociaux authentiques et proscrit l'oralisation.

#### **2.2.4. Méthode mixte ou semi globale**

Face à l'échec des méthodes idéo- visuelles, Cette méthode, dite mixte, tente de concilier les avantages de la méthode alphabétique et ceux de la méthode globale. Elle s'appuie sur des mots-outils, d'occurrence fréquente, et appris par le biais de cette dernière méthode pour accéder aux syllabes et aux sonorités. La méthode mixte n'est pas une méthode synthétique ; elle est plutôt analytique puisqu'elle va du texte vers les lettres et qu'elle aborde l'apprentissage par les phonèmes pour leur faire correspondre les différents graphèmes. Dans les faits, c'est cette méthode qui va s'accaparer la position dominante à partir des années 1970 même si une grande partie de l'échec lui est imputé.

#### **2.2.5. Méthode naturelle**

Cette méthode créée par Célestin FREINET en 1925 utilise très peu de manuels et s'appuie essentiellement sur des textes écrits par les élèves eux mêmes. Prenant ainsi en compte les intérêts réels des élèves, elle exploite les phrases significatives en rapport avec leur vécu et met en œuvre de façon simultanée toutes les approches susceptibles de s'inscrire dans son sillage (syllabique, globale ...)

### **2.3. La Prédominance de la méthode syllabique**

Bien que l'opposition des deux méthodes ,syllabique et globale, ne soit plus d'actualité quand bien même elle soulève encore chez certains des débats pour le moins stériles, Il n'en demeure pas moins que la méthode dite syllabique prend le pas sur la méthode globale et se trouve être quasiment plébiscitée non seulement au regard de son efficacité prouvée non seulement au plan des études scientifiques dont elle a fait l'objet qu'à celui de la rigueur du terrain et de la pratique pédagogique.

En effet, une enquête ordonnée par le congrès Américain et menée par le National Reading panel affirme que l'enseignement de la lecture par la méthode syllabique, de façon précoce et systématique, est plus efficace. Cette efficacité est palpable aussi bien en déchiffrage qu'en compréhension et réussit particulièrement bien avec les élèves des milieux défavorisés<sup>27</sup>. En France, trois études menées dans

---

<sup>27</sup> National Reading panel. Apprendre à lire aux enfants : les conclusions de la recherche expérimentale. Ed. ERIC .2002.

ce sens par l'école d'orthophonie de TOURS ont abouti à des conclusions qui vont dans le même sens et le ministre de l'éducation de l'époque, Gilles De Robien a instruit les institutions académiques << d'abandonner une fois pour toutes la méthode globale>> sachant que cette méthode n'a pas fait long feu et n'a pas connu de suite véritable dans la pratique pédagogique.

Plus encore, les sciences neurologiques, pour leur part attestent que cette méthode repose sur des principes irrecevables quant aux processus véritables de l'apprentissage de la lecture. Pour les neurosciences, en effet, le cerveau ne peut pas traiter le mot écrit comme une image ; pour le lire, il le décompose et le recompose de façon automatisée et très rapide ; l'illusion d'une appréhension immédiate et globale du sens ne serait qu'illusion. C'est en fait à l'hémisphère gauche du cerveau - zone universelle de déchiffrement et d'analyse - que revient le travail de codage/décodage ; l'hémisphère droit, lui, traite les images, les dessins, les pictogrammes... L'IRM fonctionnelle a nettement établi ces faits.<sup>28</sup>

Deux scientifiques, C. huguenin spécialiste dans la remédiation des troubles du langage écrit et O. Dubois, philosophe et tous deux responsables d'un centre de psychopédagogie à Genève soutiennent que le cerveau serait incapable d'appréhender les mots dans leur ensemble et qu'aucun lecteur, enfant ou adulte, ne peut se passer du principe alphabétique.

Sur la même lancée, le docteur Wettstein-Badour, auteur d'un ouvrage sur « la recherche médicale au secours de la pédagogie », préconise le retour à la méthode syllabique classique, plus conforme di-elle au fonctionnement du cerveau

Plus récemment encore, dans un dossier présenté le 15 septembre 2016 au journal de 20 heures par France 2, des experts en neurosciences exposent les résultats de leurs recherches sur l'apprentissage de la lecture, recherches conduites par un neuropsychologue de renom, Stanislas Dehaene. Les conclusions des IRM

---

<sup>28</sup> De Robien. Gilles. Rôle de la syllabe dans l'apprentissage de la lecture : Etude en fonction du niveau de lecture. Article. ANAE-Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'enfant. Janvier 2010

effectuées sur de jeunes enfants abondent dans le sens des constats cités dans le paragraphe ci dessus. (cf. CD de l'enregistrement en annexe).<sup>29</sup>

Nul ne conteste l'idée qui consiste à dire que la perception et donc la compréhension est la finalité de toute lecture mais il serait aberrant d'opposer décodage et compréhension. Cette vision est désormais obsolète, car ces deux composantes du traitement du langage écrit ne sont pas organisées en strates mais elles sont entièrement imbriquées l'une dans l'autre. En effet, l'apprentissage du code qui unit les signes graphiques aux sons qu'ils représentent est, non seulement utile à la lecture mais il est indispensable à la découverte du sens. Ainsi, l'apprentissage du code alphabétique ne constitue nullement un obstacle à la compréhension mais il constitue une nécessité fondamentale dont le cerveau ne peut se passer pour accéder au sens de l'écrit.<sup>30</sup>

### **3. La syllabe, pivot de l'apprentissage de la lecture**

#### **3.1. Place de la lettre et de la syllabe dans l'apprentissage de la lecture**

Le principe général du fonctionnement de la langue française s'articule autour d'un groupe de cinq catégories d'unités, à savoir, la lettre, la syllabe, le mot, la phrase et le texte. Parmi ces unités, seules la lettre et la syllabe sont en rapport avec le fonctionnement du cerveau pour l'apprentissage de la lecture ; ces deux unités l'une simple, l'autre complexe sont les seules à être produites d'une seule émission de voix; c'est du moins ce que révèle l'IRM fonctionnelle qui permet de visualiser l'activité cérébrale durant l'apprentissage de la lecture.

Les trois autres unités (le mot, la phrase et le texte) sont construites avec les premières (la lettre et la syllabe) sachant que les syllabes peuvent se décomposer en lettres qui, elles sont indécomposables. La raison tout à fait essentielle pour laquelle la lettre et la syllabe doivent être valorisées et faire l'objet d'un apprentissage systématique et suivi réside dans le fait qu'elles constituent des éléments générateurs de mots tout à fait différents les uns des autres. En effet , la maîtrise de la syllabation est un mécanisme qui génère les syllabes entrant dans la composition des

---

<sup>29</sup> Journal de 20 heures. Par France 2. Apprentissage de la lecture : Méthode syllabique ou méthode globale ? La science a tranché !, 15-09-2016.

<sup>30</sup> <http://hatiemer-academy.com/Actualités/3725-méthode-syllabique-la-méthode-approuvée-par-les-scientifiques>. Le 17-09-2014

mots de la langue. La maîtrise des lettres et particulièrement des syllabes servent de tremplin à l'appropriation des phrases et des textes.

### **3.2. Approche syllabique et construction du sens**

Pour revenir quelque peu sur la prédominance, scientifiquement attestée, de la méthode dite syllabique, nous rappellerons que cette méthode s'attache notamment à assurer la compréhension et la transmission du code de correspondance des lettres aux sons; ce code est, faut-il le rappeler, enseigné de façon progressive, rigoureuse et surtout explicite .

La combinaison des lettres pour former des syllabes et l'accès aux mots à travers ces dernières qui débouchent à leur tour sur les phrases, c'est à dire au sens que seul le décryptage de la forme peut permettre ; c'est dire que l'accès au sens passe nécessairement par la maîtrise du déchiffrage , contrairement à ce que soutiennent injustement les méthodes idéo-visuelles

Ainsi, loin de séparer le signifiant du signifié et de se limiter à un décodage mécanique et primaire, coupé du sens, comme on tente de le lui imputer, la méthode synthétique subordonne rigoureusement l'accès au sens à la maîtrise du code et à tous les menus signes typographiques qui contribuent à la construction de ce sens. Il va de soi que si cette étape constitue un passage obligé dont on ne peut faire l'économie, le déchiffrage précis et exhaustif se doit automatiser, fluide et rapide, autant que faire se peut pour libérer l'attention de l'apprenti- lecteur.

Ce dernier devra, à un niveau de compétence supérieur, consacrer entièrement cette attention à la construction du sens, car tant que l'esprit reste focalisé sur le décryptage, il laisse s'échapper l'idée ; il reste entendu que si la lecture se heurte à un problème de compréhension, cela s'expliquerait plus par une indigence notamment au plan du vocabulaire et non point à la démarche d'apprentissage adoptée.<sup>31</sup>

Dans le domaine de la pratique pédagogique, la lecture constitue le pivot de l'édifice et conditionne pour beaucoup les autres activités notamment dans les systèmes éducatifs où le français est langue d'enseignement. L'acte lexique scolaire est un phénomène complexe qui exige la mise en œuvre de deux opérations :

---

<sup>31</sup> <http://hatiemer-academy.com/Actualités/3725-méthode-syllabique-la-méthode-approuvée-par-les-scientifiques>. Le 17-09-2014

**1. une opération physiologique :** cette opération fait appel à la vue et à la voix pour d'une part identifier et assembler les signes écrits (lettres, syllabes, mots...) et d'autre part pour traduire les signes écrits en signes vocaux (en situation d'apprentissage ou dans certaines situations de la vie socio culturelle).

**2. une opération intellectuelle :** cette opération mobilise les capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse pour passer des signes écrits à leur corollaire sémantique.

Ces deux opérations sont intimement liées dès que l'apprenant aura dépassé l'aspect technique et systématique du déchiffrement et de la combinatoire.

Les différents types d'activité de lecture prises en charge à des niveaux d'études différents sont de deux ordres :

**1. la lecture -exercice** qui met l'accent au début de l'apprentissage sur la capacité à faire correspondre graphie et phonie, sur une bonne articulation, une prononciation juste, sur les liaisons. Les enchaînements... La lecture courante et expressive succédera à cette première étape pour s'attacher au respect de la ponctuation, les groupes de souffle, l'intonation. L'expressivité...

**2. La lecture-activité** est une lecture qui fait intervenir presque exclusivement la capacité intellectuelle à comprendre un texte .elle fait intervenir plusieurs paramètres parmi lesquels. La mémoire, l'expérience de la vie, les habiletés acquises, le capital lexical, la grammaire de la phrase et du texte... mise en corrélation, ces compétences sont de nature à donner du sens au texte lu.<sup>32</sup>

#### **4. Quelques principes de l'apprentissage de la lecture**

La compréhension et l'intégration du code alphabétique constituent une étape incontournable de l'apprentissage de la lecture. Comprendre les principes du code, c'est comprendre les fondements sur lesquels se base l'écriture en français. C'est à dire que les lettres ou graphèmes servent à représenter les sons de la langue orale, les phonèmes. La connaissance et la maîtrise de cette connaissance alphabétique servira d'assise aux compétences d'identification et de production des mots. D'après le document de Stanislas Dehaene, Caroline Huron et Sprenger

**1. Premier principe : un enseignement du code explicite :** à travers :

---

<sup>32</sup> <http://hatiemer-academy.com/Actualités/3725-méthode-syllabique-la-méthode-approuvée-par-les-scientifiques>. Le 17-09-2014



- a. la connaissance du nom des lettres de l'alphabet, leur valeur sonore et le tracé de chaque lettre. Ceci permet de donner une identité à chaque lettre en fonction de sa réalité physique indépendamment de la place qu'elle occupe dans l'alphabet.
- b. la mise en correspondance des unités graphiques (graphèmes) avec des unités abstraites que sont les phonèmes.
- c. la mobilité des lettres qui peut donner lieu à un changement de prononciation
- d. la maîtrise des données spatiales ; l'écriture du français se faisant systématiquement de droite à gauche, contrairement à la langue arabe, c'est à dire que de nouveaux comportements gestuels et physiques se doivent d'être installés
- e. la syllabation et la combinatoire : la syllabe est composée d'une ou plusieurs graphies et que le mot est composé, à son tour, de plusieurs syllabes
- f. la décomposition d'un mot en syllabe et la syllabe en graphies et fusionnement syllabique
- g. connaître les correspondances entre les lettres minuscules et majuscules

## **2. Deuxième principe : une progression rationnelle :**

Les activités se rapportant à la maîtrise du code alphabétique doivent être abordées selon une progression rationnelle qui doit tenir compte d'un certain nombre de paramètres :

### **a) Paramètre de régularité :**

Aborder les correspondances graphème-phonème en fonction de leur régularité ; les plus régulières étant enseignées en premier (la prononciation de la lettre [v] est toujours stable ; ce qui n'est pas le cas de la lettre [g]); la première lettre sera donc abordée avant la seconde,

### **b) Paramètre de fréquence :**

Commencer par l'enseignement des graphèmes les plus fréquents et par conséquent les combinaisons graphèmes-phonèmes les plus fréquents.

### **c) Paramètre de facilité de prononciation**

Introduire en premier les consonnes qui peuvent se prononcer même en l'absence de voyelles [f], [v], [ch], [z], [s]...

### **d) Paramètre de la structure syllabique :**

Présenter en premier lieu les structures (CV) et (VC) qui sont les plus simples avant

d'aborder les structures (CVC), ces dernières elles mêmes avant les structures (CCV ET CCCV).

**e) Paramètre d'indivisibilité des graphèmes complexes :**

Des graphèmes combinés servent à transcrire certains phonèmes (ou an eau...). En raison de leur fréquence, ils doivent être introduits assez tôt. Ces graphèmes seront toujours présentes Non sous forme de deux lettres mais sous forme d'une seule entité

**f) Paramètre des lettres muettes :**

Très présente dans la langue française, cette particularité doit être introduite précocement tout en tenant compte de la fréquence des lettres finales muettes ([s], [e] et [t]) ; d'autant plus que certaines d'entre elles donnent des indications précieuses sur la morphologie des mots (le [s] de radis, le [s] de maïs / le[d] de grand et celui de épinard)

**g) Paramètre de la fréquence des mots**

Pour amener l'élève a une lecture de petits textes ayant un sens, il est nécessaire d'enseigner les mots à haute fréquence et qui sont pour à plupart des mots-outils (déterminants. Prépositions, adverbes ...)

**3. Troisième principe : apprentissage associant lecture et écriture :**

L'apprentissage de la lecture est grandement facilité par les exercices de manipulation qui consistent à composer des mots et à les écrire d'autant plus qu'en français, Il y a une forte asymétrie entre les correspondances graphème/phonème (pour la lecture) et phonème / graphème (pour l'écriture)<sup>33</sup>.

**5. La conscience phonologique**

**5.1. Définition de la conscience phonologique**

D'après Snider, V.E. Cité par RICHARD, Gagné la conscience phonologique ne peut être assimilée à une méthode de lecture. Elle se définit comme la capacité à percevoir, à découper, et à manipuler les unités sonores du langage telle que la syllabe, la rime et le phonème. La prise de conscience d'unités phonologiques comme la syllabe ou le phonème ainsi que l'apprentissage des correspondances entre unités orthographiques sont essentiels à l'acquisition de la lecture et de l'écriture

---

<sup>33</sup> DEHAENE.S, HURON.C et SPRENGER-CHAROLLES.L. Diffusé par le ministère en 2012, transmis dans la circonscription à tous les enseignants de cycle et membre du RASED à la rentrée.2012  
B.O.Hatier, Fiche photocopiable 2009, étude du code.19 juin 2008

## **5.2. L'importance de la conscience phonologique**

D'après le document de GUELENNE Charlotte, les recherches effectuées dans ce domaine montrent que la conscience phonologique joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et que les enfants qui abordent leur scolarité avec peu ou pas de conscience phonologique éprouveront plus de difficultés à acquérir le principe alphabétique, ce qui, par la suite limitera leur habileté à décoder. C'est dire qu'une intervention précoce est essentielle pour préparer les enfants aux apprentissages qu'ils auront à effectuer en première année. Ce qui nous amène à soulever le problème de la généralisation et de l'intégration des classes maternelles dans notre système éducatif. Dans la situation actuelle, beaucoup d'entre eux et particulièrement ceux qui sont issus des milieux défavorisés, arrivent en première année avec ce handicap: ce qui pose par ailleurs l'égalité des chances.

## **5.3. Pourquoi la conscience phonologique est elle importante?**

D'après Snider, V.E. Cité par RICHARD, Gagné ce qui semble être sûr, c'est qu'il existe un lien étroit entre la conscience phonologique et le début des apprentissages de la lecture/écriture et qu'une conscience phonologique acquise améliore nettement la suite de cet apprentissage ; ce qui en ferait un pré-requis tout à fait valide. Par ailleurs, son importance se trouve être plus justifiée pour l'apprentissage de la lecture en langue française en raison du fait que cette dernière est une langue alphabétique et que même si la courbe d'apprentissage est au début un peu lente, le vocabulaire de l'enfant augmente assez rapidement dès qu'il peut traduire les sons en lettres et les mécanismes de la combinatoire.<sup>34</sup>

## **5.4. Comment enseigner la conscience phonologique?**

En dépit de l'importance de la conscience phonologique largement démontrée, GUELENNE Charlotte peu d'activités dans la pratique pédagogique sont prises en charge pour son développement. N'étant pas intégrée aux programmes officiels, la place qui lui est accordée et les activités qui lui sont réservées dépendent dans une large mesure de la formation des enseignants d'une part, de leur degré de conscience quant à son importance dans l'apprentissage de la lecture/ écriture et de la marge de manœuvre dont ils disposent pour la prendre en charge d'autre part. Nous

---

<sup>34</sup> SNIDER.V.E .cite/ GAGNE. Richard. Traduction et adaptation de : A Primer on Phonetic Awareness : Wat it Is, Why It's Important, and How to Teach it. School Psychology Review, Commission scolaire des Cantons. Vol .24, p.443-455(1995).

proposons ci-dessous un certain nombre d'activités qui pourraient permettre la mise en place progressive de la conscience phonologique qui, rappelons le, n'est pas en elle-même une méthode de lecture.<sup>35</sup>

### **1. jeux d'écoute:**

Amener les enfants à porter une attention sélective aux sons perçus (Les exemples donnés sont à titre indicatif; ils peuvent varier en fonction des situations)

- **développer les capacités d'écoute** : faire écouter des sons et bruits familiers et les faire nommer

- **développer la mémoire auditive et les capacités d'écoute**: écouter une suite de sons et les nommer dans l'ordre croissant et décroissant.

- **développer une écoute sélective** : lever la main dès que le nom d'un personnage est entendu.

- **différencier ce qui est réellement entendu de ce qui devait l'être** : identifier les intrus, expliquer ce qui a changé (mot, phonème, syllabe...).

- **être attentif aux messages entendus** : murmurer à l'oreille un message qui est rapporté à haute voix par le 5ème enfant du groupe.

- **développement de la mémoire séquentielle et l'habileté à exécuter des consignes verbales** : donner verbalement une consigne (de complexité croissante) à un enfant qui l'exécute ; ses camarades jugeront de l'efficacité de son exécution

### **2. les mots et les phrases :**

Faire prendre conscience que la phrase est un ensemble de mots qui véhicule une idée

- **reconnaître et dire une phrase oralement** : répéter des phrases données et demander aux enfants d'en trouver

- **prendre conscience que la phrase est composée d'une suite de mots agencés** : découper sur un carton les mots composant une phrase et les manipuler de manière à Faire prendre conscience que chaque partie est un mot , que les mots sont séparés par des espaces, que la phrase a un sens et que si on opère un changement dans l'ordre des mots, le sens est altéré

---

<sup>35</sup> GUELENNE. Charlotte. La conscience phonologique.2012/2013.P.7.

- **représentation des mots d'une phrase et lecture concordante entre le mot désigné et sa réalisation phonique** : montrer et lire chaque mot en marquant une pause entre les mots; les lettres en désordre et les relire de la même manière

- **affiner la conscience du mot** : faire comprendre que le sens d'un mot est indépendant de sa taille et distinguer les mots courts des mots longs

### **3. conscience syllabique :**

Développer l'habileté de l'enfant à segmenter les mots en syllabes et à les fusionner en mots

- **comprendre que les mots sont formés de syllabes** : compter le nombre de syllabes, scander chaque syllabe utiliser les préfixes pour la segmentation.

- **consolider la conscience syllabique** : prendre un objet dans un ensemble, le nommer et scander les syllabes qui le composent, les mots étant de longueur différentes et composés de syllabes simples.

- **fusionner des syllabes pour former des mots** : chercher les syllabes qui permettent de composer le mot en sachant ses syllabes et désigné par une illustration.

### **4. les rimes :**

Faire prendre conscience des sons qui composent les finales d'un mot

- **prendre conscience des rimes** : lire des comptines ou des chansons déjà connus en accentuant les rimes et faire répéter

- **faire trouver dans une suite de mots ceux qui riment** : s'appuyer sur un trait phonologique pour trouver une rime : trouver des mots qui riment avec ...

### **5. son initial et final :**

Développer chez l'enfant la conscience que les mots sont constitués de sons et l'amener à identifier ces sons

- **percevoir des phonèmes isolés et prendre conscience que les phonèmes font partie des mots** : chercher des mots commençant par un phonème donné ; deviner le prénom qui commence par un phonème donné

- **prêter attention à la position des lèvres et de la langue lors de la prononciation des phonèmes** : observer et décrire le mouvement des lèvres et de la position lors de la prononciation de phonèmes ; faire des comparaisons

- **approfondir la conscience des phonèmes initiaux** : chasse aux mots commençant par un phonème donné

- **prendre conscience de l'importance de chaque son** : appeler les enfants par leurs prénoms en omettant le premier son; trouver le son omis; omettre un son pour former un mot nouveau (charme/arme - parc/arc...)
- **découvrir l'existence des phonèmes finaux** : observer et décrire le mouvement des lèvres et la position de la langue; nommer des objets en insistant sur le son final
- **former de nouveaux mots en ajoutant des sons finaux (cou/coude - fil/film...)**

## 6. phonèmes :

Développer l'habileté de l'enfant à segmenter les mots en phonèmes et inversement, à fusionner les phonèmes pour former un mot.

- **s'initier à la segmentation et à la fusion phonémique** : répéter la prononciation d'un mot en allongeant la prononciation de chaque phonème et en faisant des pauses entre les phonèmes
- **faire la segmentation et la fusion phonémique de mots**: former un mot nouveau en ajoutant un son à un mot de deux sons ou en éliminant un son à un mot de trois sons
- **s'initier à la structure phonologique des groupes consonantiques**: ajouter ou supprimer un son initial; partir d'un mot de deux sons commençant par une consonne; le segmenter en phonèmes ...
- **développer la conscience des groupes consonantiques** : ajouter ou éliminer un son à l'intérieur d'un mot<sup>36</sup>

## Conclusion

En conclusion, la lecture se voit grandement menacée par l'avènement massif et brutal des moyens audio-visuels omniprésents dans la totalité des foyers algériens. Attractifs et à la portée de tous, Ils grignotent le peu d'espace qu'on pourrait timidement reconnaître à la lecture.

Devant cette situation alarmante et compte tenu de l'importance du rôle que joue la lecture non seulement dans les domaines scolaire et universitaire mais aussi socioculturels, il est impératif que l'institution scolaire prenne conscience de la gravité de la situation qui, à terme pourrait mener à un illettrisme généralisé. Pour y pallier, elle se devrait d'accorder une place de choix aux activités de lecture dans le

---

<sup>36</sup> DE MARILYNE.Jager Adams, FOORMAN.Barbara R, LUNDBERG. Ingvar, BEELER Terri. Chez chenelière. La conscience phonologique

cadre la méthode syllabique dont la prédominance et l'efficacité ne sont plus à prouver.

En parallèle la formation des enseignants qui auront à prendre en charge les petites classes du primaire est l'une des conditions sans laquelle tous les efforts seront vains. Les programmes scolaires doivent prendre en charge cette préoccupation avec en complément l'édition de manuels attractifs et motivants. Par ailleurs, ces dispositions, si elles étaient prises, seraient insuffisantes en l'absence de structures prenant en charge le préscolaire où la conscience phonologique, entre autres, sera développée pour préparer les enfants à aborder l'apprentissage de la lecture dans les meilleures conditions de réussite possibles.

# **Chapitre 02 :**

## **chapitre pratique**

# **Expérimentation**



## **Introduction**

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons prévu un volet pratique qui s'est traduit par une série de cinq (5) séances dont les objectifs partiels et l'interdépendance concourent à la réalisation d'une séquence pédagogique pour laquelle un objectif d'ordre supérieur a été retenu. A cet effet, nous avons été reçue à l'école Mebarek ANNABI et nous avons été mis en contact avec l'enseignante en charge des apprenants de 3ème année qui a fait montre de toute sa disponibilité de nous accompagner durant notre présence dans sa classe.

A travers cette séquence pédagogique, notre objectif est d'amener les élèves, par le biais des différentes manipulations syllabiques, à la mise en place des principales règles de segmentation syllabique pour aboutir à une lecture aisée des mots et des phrases. Il va de soi que ces règles ne seront pas explicitées à ce stade de l'apprentissage mais seront perçues et intégrées intuitivement. Cela nécessitera certes un travail de longue haleine basée sur une pratique soutenue et des exercices variés et significatifs. Nous mettrons, à l'occasion, l'accent sur les phonèmes et les sons inédits en langue maternelle.

Nous avons opté pour une démarche interactive impliquant la participation réelle des apprenants que nous considérons comme partie prenante de l'acte pédagogique. Il reste entendu que l'approche dogmatique et exclusivement magistrale est désormais et depuis longtemps révolue. Dans notre optique, l'apprenant sera amené à manipuler concrètement les matériaux que nous aurons mis à sa disposition ; ce qui le mènera à la découverte et à la rétention des sons obtenus

Nous avons exploité le manuel scolaire et nous avons fait l'effort de produire des supports personnels que nous mettrons à contribution pour une meilleure efficacité de notre pratique. Voir l'annexe ci-joint [01]

### **Description du lieu et de l'échantillon :**

L'école Mebarak Annabi est une école primaire qui se trouve au chef-lieu de la wilaya de Biskra. Cet établissement est l'un des plus prestigieux et des plus anciens de la wilaya. Outre les autres niveaux d'étude, elle comporte 04 classes de 3<sup>ème</sup> année primaire encadrées par 03 enseignantes de français qui sont chargées de suivre leurs apprenants de la 3<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> année primaire pour assurer la continuité, l'efficacité

et responsabiliser les enseignantes quant aux résultats de fins cycle. L'enseignante dont la classe a fait l'objet de notre stage est une dame ayant 7 ans d'expérience et titulaire d'un master en didactique des langues.

### **Description de la classe expérimentale :**

C'est une grande salle comportant 18 tables pour les 36 apprenants et un bureau pour l'enseignante. Les murs sont couverts de papier peint fleuri, les chaises et les tables sont dans un état relativement bon. La salle possède également un placard en bois où peuvent se ranger les cahiers de classe, les livres... les fenêtres situées des deux côtés de la classe sont pourvus de rideaux de couleur verte avec des motifs variés. A l'avant et l'arrière de la classe, plusieurs affiches sont accrochées, la plupart d'entre elles sont constituées de dessins faits par les apprenants. La salle décrite et où a eu lieu notre stage constitue un espace favorable à l'éducation et à l'apprentissage.

### **Echantillonnage :**

Pour réaliser notre stage pratique, nous avons choisi une classe de 3<sup>ème</sup> année primaire qui se compose de : 36 apprenants, dont 15 filles et 21 garçons nés entre 2008 et 2009. Notre choix s'est particulièrement porté sur la 3<sup>ème</sup> année primaire parce qu'à notre sens c'est le terrain le plus propice pour apprécier l'efficacité et la progression dans les acquisitions, sachant qu'il s'agit d'un niveau d'étude comparable à une page blanche, ou à de la pâte à modeler que nous pouvons façonner à notre guise et dont nous pouvons apprécier la teneur des résultats obtenus grâce à des efforts exclusivement personnels.

### **Corpus :**

Notre corpus se constitue du dispositif pédagogique de la 3<sup>ème</sup> année primaire qui se compose d'un manuel scolaire destiné à l'élève et du guide qui est sous forme de document d'accompagnement destiné au professeur.

En parallèle, des activités proposées aux apprenants selon le modèle du dispositif pédagogique.

- **Description du manuel scolaire<sup>37</sup> :**

Conçu et réalisé conformément à l'esprit du programme officiel, le manuel scolaire intitulé « mon premier livre de français » se compose de 04 projets :

**Projet 1** : réaliser un imagier thématique sur l'école pour le présenter au concours inter-écoles,

**Projet 2** : confectionner une affiche illustrant des consignes de sécurité routière pour la présenter à une autre classe

**Projet 3** : réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.

**Projet 4** : confectionner un dépliant illustré sur la préservation de l'environnement pour l'afficher dans la classe.

- **Description du document d'accompagnement <sup>38</sup>**

Ce document édité par le ministère de l'éducation nationale et qui est destiné aux enseignants constitue le cadre théorique et méthodologique dans s'inscrivent toutes les activités pédagogiques se rapportant aux trois années constituant le cycle primaire. Il dote l'enseignant des données qui se rapportent non seulement aux fondements théoriques et méthodologiques mais aussi aux contenus et aux activités pédagogiques à prendre en charge. L'évaluation, qui constitue un aspect fondamental de l'enseignement/apprentissage, est présente aussi bien sous sa forme formative que sommative.

Nous avons entamé dans notre partie pratique la séquence n°02 du projet n°03 pour inscrire notre activité dans le cadre de la progression arrêtée par l'enseignante et pour éviter de ce fait de perturber l'évolution des cours par un éventuel retard.

---

<sup>37</sup> Mon premier livre de français de la 3° AP. 2014-2015

<sup>38</sup> Document d'accompagnement du programme de français de la 3°AP et 4°AP. JUIN 2011

## I. Séance n°01 :

- **Canevas de travail :**

<b>projet n°03</b>	Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.
<b>Séquence n°01</b>	Le coin vert
<b>Séance n°01</b>	Observation de classe
<b>Date</b>	20-03-2017
<b>Horaire</b>	8h-9 :30h
<b>Classe</b>	3 <sup>ème</sup> primaire
<b>Objectif</b>	A la fin de la séance, nous serons en mesure de : <ul style="list-style-type: none"><li>• Cerner la méthode et les techniques pédagogiques utilisées par l'enseignante.</li><li>• Apprécier la réalité du niveau des élèves.</li></ul>

- **Description et commentaires :**

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons en premier lieu assisté à une séance pédagogique dans une classe de 3<sup>ème</sup> année primaire dans le but d'observer le déroulement du cours ainsi que la méthode et les techniques utilisées. Cette séance nous a permis d'apprécier le niveau des apprenants à partir duquel nous envisageons de concevoir le contenu et la stratégie pédagogique à adopter pour la réalisation des séances que nous aurons à présenter dans cette classe. Nous avons pu, d'autre part, constater la qualité de la relation pédagogique que l'enseignante entretenait avec ses apprenants et dont la participation était très active.

L'enseignante a présenté un cours portant sur les consonnes : [c], [k], [q], [g], ainsi que les voyelles : [an]/ [am] –[en]/ [em] qu'elle a portées au tableau. Elle a expliqué la leçon d'une manière simple et efficace par le recours, entre autres, à la mimique et à la gestuelle pour montrer aux élèves que le mariage entre les consonnes et les voyelles citées peut réaliser un même son dont les graphèmes sont totalement

différents. Par la suite, elle a présenté une fiche au tableau afin d'exercer les apprenants à la lecture de ces phonèmes à haute voix tout en veillant à la bonne prononciation et en faisant répéter les productions défaillantes.

A l'issue du cours, l'enseignante a proposé deux exercices, l'un oral, l'autre écrit, dans le but de fixer et consolider les nouvelles acquisitions. Nous avons également observé que la participation des apprenants dénotait une bonne assimilation des notions étudiées et que la relation entre l'enseignante et ses apprenants était très favorisée. Voir l'annexe ci-joint [02]

## II. Séance n°02 :

- **Canevas de travail :**

<b>Projet n°03</b>	Réaliser la fiche technique d'un arbre pour la présenter à L'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars
<b>Séquence n°02</b>	Au marché
<b>Séance n°02</b>	Rappel + leçon proprement dite
<b>Date</b> <b>Horaire</b> <b>Classe</b>	03 avril 2017 8 :45h-9 :30h 3 <sup>ème</sup> année primaire
<b>Objectif</b>	A la fin de la séance, les apprenants seront capables de : Arriver à maîtriser la réalisation orale et écrite des deux sons complexes (digraphes) [on ] [ om ]
<b>Outil pédagogique</b>	Le manuel scolaire + support iconique

### 1. Démarche pédagogique adoptée :

Nous avons adoptée une démarche pédagogique autre que celle de l'enseignante

#### 1.1.Eveil de l'intérêt :

Présentation et lecture des digraphes précédemment étudiés et introduction d'une problématique par la présentation des nouveaux digraphes

#### 1.2.Déroulement de la séance :

**a. Rappel :** faire une petite révision des séances précédentes :

Celles des sons complexes déjà connus: [ou] [an] [oi] [ai].

Découpe les mots et écris le nombre de syllabes : jour – bouche – soirée – boire

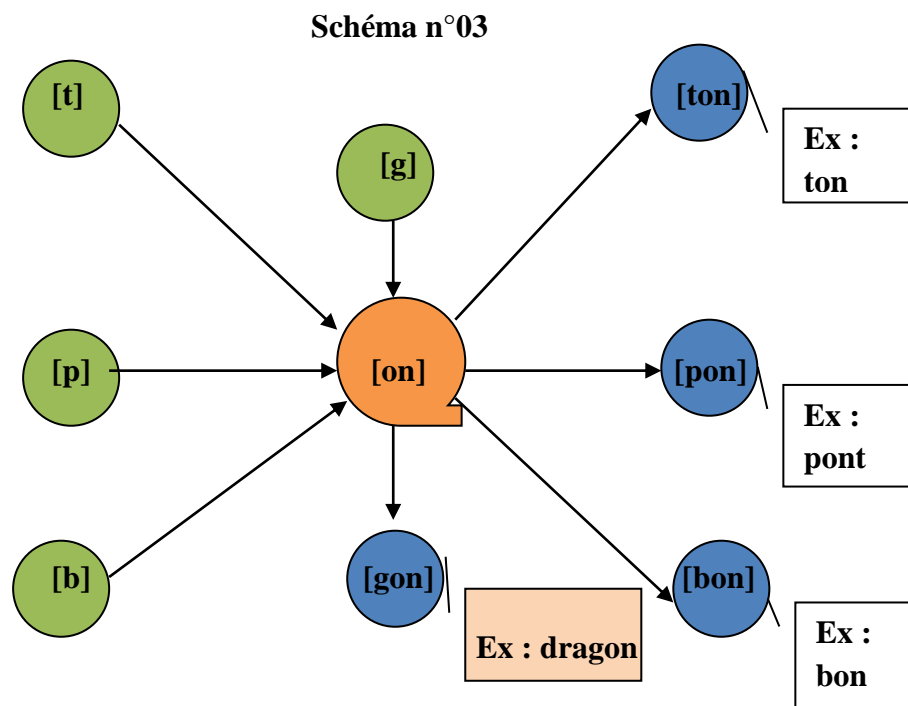
**b. expérimentation proprement dite :**

l'activité adoptée vise à faire lire séparément les graphèmes qui entrent dans la composition des sons complexes (les digraphes), faire remarquer que le son [o] et le son [ n ] mis ensemble donne un 3<sup>ème</sup> son complexe qui n'est ni le [ o ] ni le [ n ] mais le [ on ]. Le son [o] et le son [m] mis ensemble donne un 3<sup>ème</sup> son complexe qui n'est ni le [o] ni le [m] mais le [om]. Attirer l'attention des apprenants sur le fait que les deux digraphes [on], [om] se prononcent de la même manière.

A. Lecture de quelques mots sur le modèle de l'enseignante :

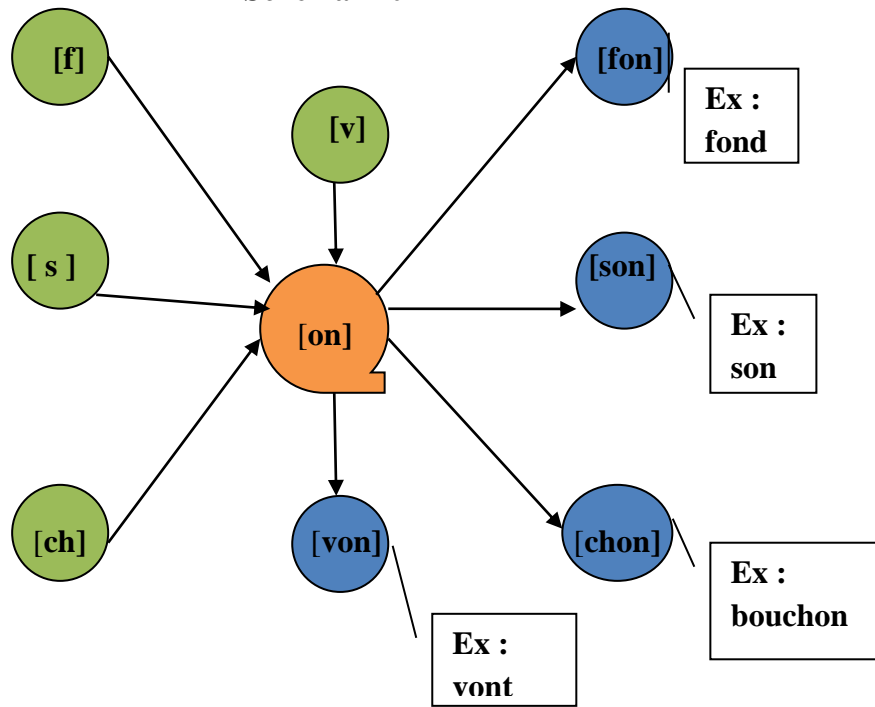
Bonbon – bonjour – gazon – ballon –

B. observation des schémas présentés :



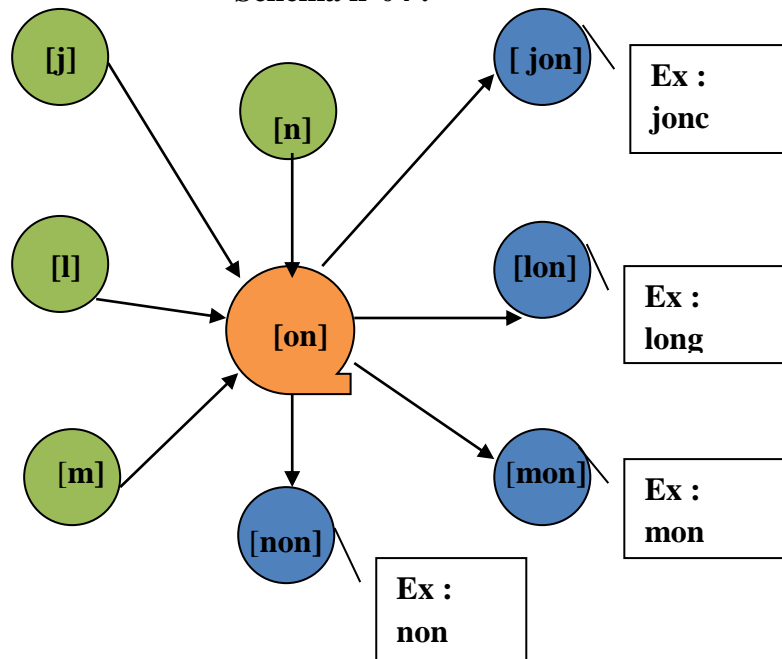
**Association consonnes / voyelle**

Schéma n°04



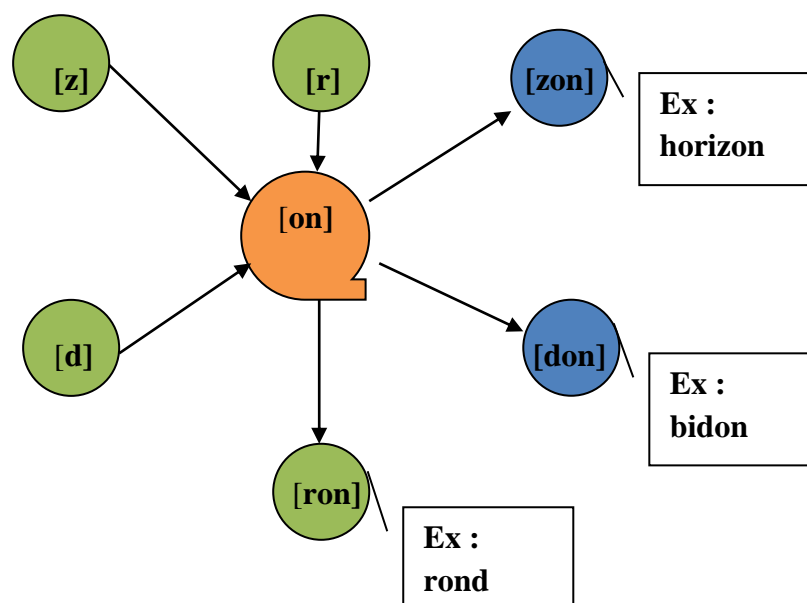
Association consonnes / voyelle

Schéma n°04 :



Association consonnes / voyelle

Schéma n°05 :



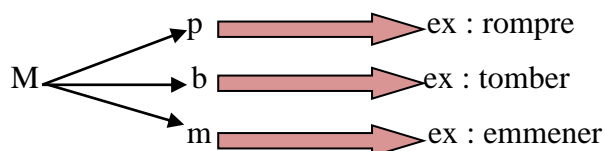
### Association consonnes / voyelle

- **Commentaire :**

Ces schémas qui ont été présentés aux apprenants sous forme de fiches cartonnées et affichées au tableau ont permis à ces derniers de procéder à la combinatoire des différentes lettres avec la voyelle [on] pour former des mots préalablement donnés. En dépit du sens des flèches qui ne menaient pas directement au mot à composer, les apprenants ont pu sans difficulté trouver le nom correspondant aux combinaisons faites.

- **Remarque :**

- Devant « b » « p » et « m », j'écris « m » au lieu de « n »



### c. Exercices d'application :

A. Lecture de quelques mots et de quelques phrases à la suite de l'enseignante :

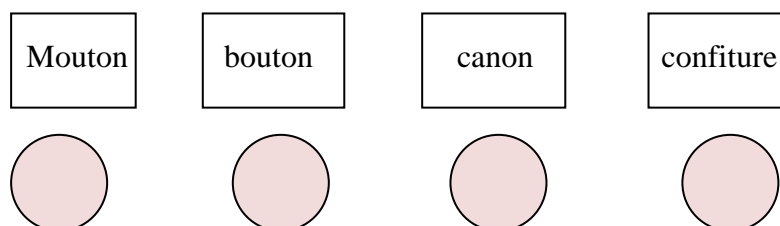
Garçon – dragon – torchon – capuchon – fondre

Maman adore les bonbons au citron



Tonton achète une maison.

**B. Identification des syllabes orales dans les mots suivants et les compter**



**2. Evaluation :** proposition d'exercices pour évaluer le degré d'assimilation des notions proposées. Voir l'annexe ci-jointe. [03]

**2.1.Grille d'évaluation:**

Deux exercices proposés sur les feuilles avaient pour objectif de faire l'assemblage syllabique. Concernant le premier exercice ; la consigne était de former cinq mots avec les syllabes contenues dans la jarre

Le deuxième exercice avait pour consigne de compléter les mots avec les syllabes proposées ( voir l'annex n°03)

**2.2.Analyse des résultats :**

**2.2.1. Analyse descriptive :**

Annexe n°03				
Séance n°02				
Totale des apprenants				
36				
Exercices	Objectif	Résultats obtenus		
		Excellent (0.faute)	Très bien (01.faute)	Bien (02.03.fautes)
N° 01	Assemblage syllabique	29	03	04
N° 02		22	10	04

**2.2.2. Analyse explicative :**

Nous avons distribué les deux exercices aux élèves, puis nous avons lu à haute voix les consignes pour que tous les apprenants fassent attention, ensuite, il leur a

été demandé de commencer à travailler. La majorité d'entre eux a entamé le travail mais quelques uns ne semblaient pas avoir bien compris la consigne ; ce qui a nécessité une reformulation de façon plus simple par l'utilisation des gestes et des mimiques pour leur permettre de mieux comprendre parce qu'en pédagogie, la clarté et l'univocité de la consigne sont impératifs puisque la qualité de la réponse en dépend très largement. Après la correction des feuilles, les bonnes réponses ont été gratifiées par l'octroi de bons points aux apprenants qui l'auront mérité.

### 2.2.3. Analyse interprétative :

A travers l'analyse des données, nous pouvons nous rendre compte que les résultats obtenus sont satisfaisants dans l'ensemble. Ceux d'entre les apprenants qui n'ont pu comprendre facilement nous ont incité à rechercher des outils et des moyens pédagogiques plus adéquats pour les amener à atteindre le même niveau de maîtrise que leurs camarades dans le cadre, bien entendu de la méthode syllabique.

### III. Séance n°03 :

- Canevas de travail :

<b>projet n °03</b>	Réaliser la fiche technique d'un arbre pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars
<b>séquence N °02</b>	Au marché
<b>séance n° 03</b>	Révision + leçon proprement dite. – page : 43 (le manuel scolaire)
<b>Date horaire classe</b>	05 avril 2017 8 :45h-9 :30h 3ème année primaire
<b>objectif</b>	A la fin de la séance, les apprenants seront capables de : - D'identifier les lettres muettes dans des mots - De lire correctement des mots contenant des lettres muettes - Réaliser les sons "ch" et " j " en combinaison avec d'autres phonèmes et lire

	des mots contenant ces sons
<b>Outil pédagogique</b>	Le manuel scolaire + support iconique

## 1. Démarche pédagogique adoptée :

### 1.1. Eveil de l'intérêt :

Créer un climat d'apprentissage et mobiliser l'attention des apprenants à travers l'affichage des images et des dessins

### 1.2. Déroulement de la séance :

**a. Révision :** récitation de l'alphabet. : lecture par les élèves :

Voici les sons que tu connais : les voyelles : A – E – I – O – U – AU – AI – E

Les consonnes: M - T – R – P – L – C – QU – B – F D – G – V - K

Faire reconnaître les consonnes prononcées et celles qu'on ne prononce pas dans des mots proposés. Exemple : sac – bec – banc – avec – blanc – lac

Je prononce le « c »	Je ne prononce pas le « c »
Sac	Banc
Bec	Blanc
Lac	
Avec	

A. coloriage de toutes les lettres qui se prononcent « k » : caramel – coq – quatre – cravate – casquette

B. Tous ces mots commencent par « c » sauf un, je barre l'intrus : camarade – café – gare – carnet – caramel

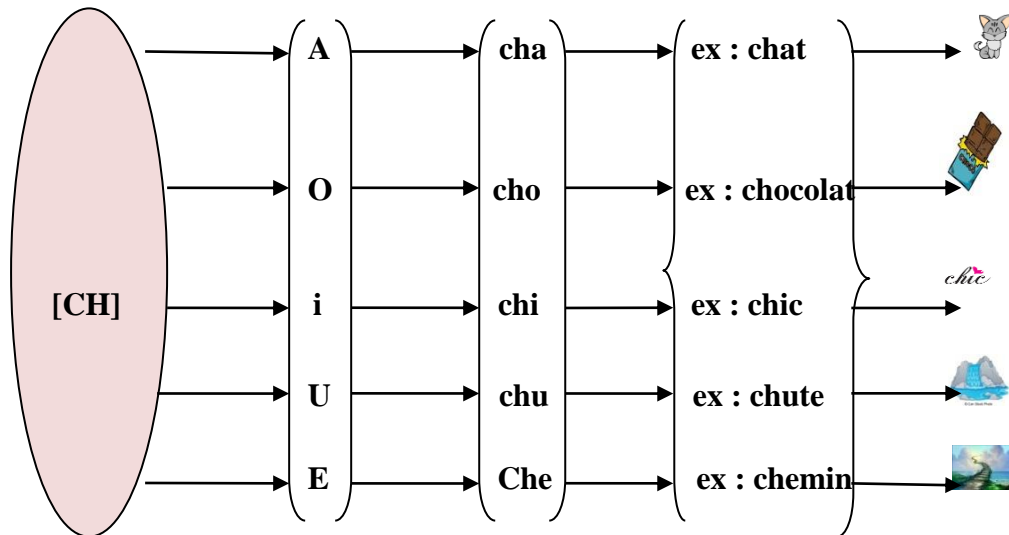
C. Tous ces mots commencent par « ga » sauf un, je barre l'intrus : gare – gazelle – gaz – galette – glace

### b. Expérimentation proprement dite :

Au cours de cette séance, nous proposerons tout d'abord des mots au tableau contenant des lettres muettes que nous mettrons en relief à la couleur. Nous en ferons lecture et nous les ferons ensuite lire tout en s'insistant sur le fait que ces lettres s'écrivent et ne se prononcent pas. Nous aborderons ensuite l'étude des graphèmes [ch], [j] .

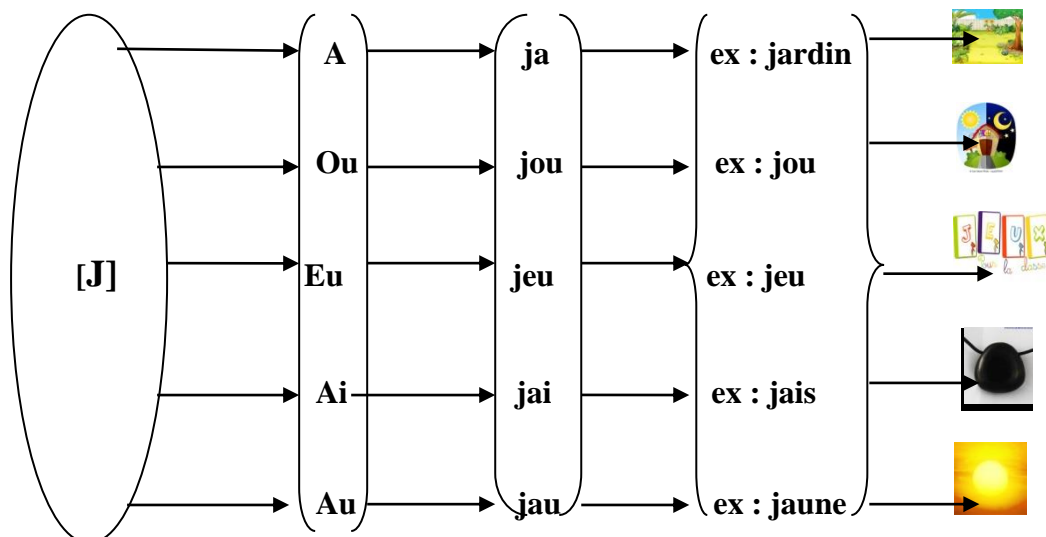
On soumettra à l'observation des apprenants des mots contenant ces graphèmes au tableau et à l'issue de cette observation, on leur demandera d'entourer les lettres suivantes [h] [ch] [j] : Chou – chose – jardin – page – chaude – hangar – chameau – cloche – clé – chat – riche – hérisson – chipie.

Schéma n ° 01



Association consonne / voyelles

Schéma n°02




Association consonne /voyelles

- **Remarque**

- La lettre [h] est la seule qui ne fait pas de bruit.
- On dit qu'elle est muette
- Quand elle est seule ou après un [t] : on ne la prononce pas.

Exemple : le thème  – homme 

N'oublie pas : si la lettre [h] est placée derrière le [p], la lecture du digraphe [ph] donne le son [f]. Exemple : une phrase. 

**c. Exercices d'application :**

- A.** Lecture des mots avec lettres muettes, lecture des mots avec les lettres [ch] [j].

Je lis les mots, si vous entendez les sons [t] [f] [ch ] entourez les et soulignez les lettres muettes : Hirondelle – pharmacie – douche – thé

- B.** A vous de lire : cloche – biche – héron – phrase – vache – haricot

- 2. Evaluation :** proposer des exercices pour évaluer le degré d'assimilation des notions proposées. Voir l'annexe ci-jointe. [04]

**2.1.Grille d'évaluation:**

Nous avons fait de notre mieux, en toute âme et conscience, pour que les consignes proposées aux apprenants soient simples et de sens univoque . Le premier exercice avait pour consigne d'observer et de noter le sens des flèches, de lire le mot dans le sens de ces dernières et de déposer les mots ainsi obtenus dans les cases correspondantes. Pour Le deuxième exercices il s'agissait de relier chaque mot à l'image correspondante et pouvoir ainsi lire les mots en question.

## 2.2. Analyse des résultats :

### 2.2.1. Analyse descriptive :

Annexe n°04				
Séance n°03				
Totale des apprenants				
36				
Exercices	Objectif	Résultats obtenus		
		Excellent (0.faute)	Très bien (01.faute)	Bien (02.03.fautes)
N°01	Assemblage syllabique	30	03	03
N°02	Identification des syllabes, les lire, et faire reconnaître son image	33	0	03

### 2.2.2. Analyse explicative :

Avant même la distribution des exercices de cette 3<sup>ème</sup>, nous avons agréablement constaté que les apprenants se sont habitués et adaptés que les apprenants à l'aspect procédural de notre démarche pédagogique et travaillent dans un climat aisé et serein. Cette atmosphère favorable, nous l'avons constatée tout au long de la séance. Depuis, nous avons instauré en classe le système des cartes en guise de bon point, nous avons observé une émulation et une véritable course aux bonnes réponses.

### 2.2.3. Analyse interprétative :

Notre travail dans cette classe et avec ces apprenants a très rapidement gagné en clarté et en efficacité autant pour nous que pour les apprenants. L'évolution en terme d'acquis est évident comparativement à la séance précédente. Il ne peut être nié qu'à côté de la majorité des apprenants qui réussissent, certains, par excès d'empressement à répondre ou par insuffisamment de concentration, ratent les bonnes réponses ; leur intention étant de répondre vite et bien pour obtenir des bons points mais, l'effet est inverse.

#### IV. Séance n°4 :

- **Canevas de travail**

<b>Projet n°03</b>	Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à L'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars
<b>Séquence n°02</b>	Au marché
<b>Séance n°04</b>	Comptine – page : 46 (le manuel scolaire)
<b>Date</b> <b>Horaire</b> <b>Classe</b>	10 avril 2017 8 :20h-9 :45 3 <sup>ème</sup> année primaire
<b>Objectif</b>	A la fin de la séance, les apprenants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"><li>• lire correctement les phrases du support proposé</li></ul>
<b>Outil pédagogique</b>	le manuel scolaire

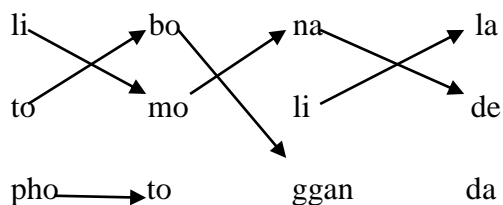
#### 1. Démarches pédagogiques adoptée :

1.1.Eveil de l'intérêt : rappel sous forme d'exercices oraux

1.2. Déroulement de la séance

a. **Révision** : rappel des séances précédentes

- J'écoute, je relie les syllabes par des flèches pour former des mots et barre l'intrus :



b. **Expérimentation proprement dite** :

Cette séance vise à présenter un texte au tableau sous forme de phrases avec pour but de les lire, et d'identifier les syllabes que l'enseignante proposera

Lisez les phrases suivantes après le modèle de lecture de l'enseignante :

### ***La soupe aux légumes***

Pour la soupe aux légumes  
Je vais vous expliquer  
Pour la soupe aux légumes  
On va faire le marché  
Pour la soupe aux légumes  
Il faut tout éplucher  
La bonne soupe aux légumes  
Moi je sais la manger

Comptine à malice

M.O.Taberlet

#### **c. Exercices d'explications :**

1. retrouvez les syllabes répétées dans les phrases du texte
2. Lisez les deux premières phrases du texte

#### **2. Evaluation :** proposer aux apprenants deux exercices, pour pouvoir les évaluer. Voir l'annexe (05)

##### **2.1.Grille d'évaluation**

Après avoir visionné la vidéo enregistrée durant la séance n° 4 et qui montrait quelques apprenants qui, à notre agréable surprise on lu à haute voix la totalité de la comptine intitulée la soupe aux légumes alors qu'il ne leur était demandé de ne lire que les deux premières , nous n'avons pas hésité , au vu de leurs compétences , à leur proposer un autre texte lors des exercices d'évaluation ; dans cette optique, nous leur avons proposé des phrases écrites sans espaces, nous leur avons ensuite demandé de les lire et de les découper en mots puis de réécrire les phrases correctement. Voir l'annexe ci-jointe [05].



## 2.2. Analyse des résultats :

### 2.2.1. Analyse descriptive :

Annexe n°05				
Séance n°04				
Totale des apprenants				
36				
Exercices	Objectif	Résultats obtenus		
		Excellent	Très bien	Bien
N°01	Découpage de phrase en mots et la réécriture du texte	34	02	00
1. N°02		02	20	14

### 2.2.2. Analyse explicative :

La nature des exercices proposés sont de difficulté croissante et les apprenants, studieux et travailleurs, arrivent, pour la plupart d'entre eux, à dépasser les difficultés et à intégrer progressivement de nouvelles acquisition ; ce qui s'explique, non seulement, par les bonnes habitudes de travail installées mais aussi par la motivation des sujets présentées ainsi que la situation quelque peu inhabituelle( de part notre présence ).Telle est l'impression qui se dégage non seulement à travers l'atmosphère générale de la classe mais aussi au regard des activités pédagogiques réalisées et particulièrement les exercices.

### 2.2.3. Analyse interprétative :

Notre travail a commence à porter ses fruits, à partir les exercices visaient à cette séance, les apprenants peuvent associer les consonnes et les voyelles pour prononcer les mots et les phrases et sens contraire, c'est-à-dire le découpage des mots des phrases intuitivement et inconsciemment. Les enregistrements qu'on a faits peuvent présenter le niveau d'assimilation des apprenants. Ces résultats nous donnent encore la volonté d'aller loin avec nous apprenants. Ce que nous préparerons sous forme des jeux syllabiques concernant leur projet qui s'inscrit dans le manuel scolaire.

## V. Séance n°5:

- **Canevas de travail :**

<b>Projet n°03</b>	Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à L'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars
<b>Séance n°05</b>	voulez vous jouer avec moi?
<b>Date</b> <b>Horaire</b> <b>Classe</b>	12 avril 2017 8 :45h-9 :30 3 <sup>ème</sup> année primaire
<b>Objectif</b>	à travers des activités ludiques nous visons à consolider les acquis précédents
<b>Outil pédagogique</b>	deux jeux de conception personnelle - le jeu du train - le jeu de l'arbre
<b>Matières utilisées</b>	papier gommé, fiches cartonnées, crayons, gomme, règle, ciseaux, colle, étiquettes, fiches colorées, coton et autocollants représentant des fruits

### 1. Démarche pédagogique adoptée :

1.1.Eveil de l'intérêt : attirer l'attention des apprenants par le biais de la présentation des outils pédagogiques

1.2.Déroulement de la séance :

### 2. Evaluation de l'expérimentation

Cette cinquième séance qui représente le couronnement de notre stage va nous indiquer dans quelle mesure l'objectif poursuivi à travers cette expérimentation est atteint. Elle se différencie des précédentes par son caractère ludique et récréatif. Son but consiste à reprendre les notions étudiées en vue de les consolider à travers des activités telles que le chant, le jeu et la lecture. Il s'agira d'apprendre en s'amusant.

Pour reprendre les notions déjà étudiées durant les trois séances précédentes, deux jeux - de conception personnelle- sont distribués aux apprenants.

### **A. Premier jeu :**

Il s'agit d'un jeu fabriqué à la main. Le but du jeu étant très simple: on cherche dans le porte manger les étiquettes portant les lettres qui doivent entrer dans la composition des syllabes qui, à leur tour, composeront les mots qui formeront la phrase énoncée par la maîtresse. Ainsi, chaque wagon comportera les syllabes et les mots qu'elles formeront ; l'ensemble des wagons formera la phrase énoncée.

La 1ère et la 3ème rangée auront une phrase à composer et la 2ème et la 4ème une autre. Les deux phrases étant : « papa va au marché » et « Amina mange des kiwis »



### **Les apprenants :**

- écouteront attentivement la phrase que la maîtresse énoncera sur la base des syllabes écrites. Ce qui permettra de mobiliser l'intérêt, de maintenir la motivation, d'éduquer l'écoute et de développer la discrimination auditive
- colleront les étiquettes des syllabes sur les wagons et les lettres qui les composent sur les roues qui conviennent
- observer la phrase obtenue et la lire à haute voix

### **B. Deuxième jeu :**

A l'occasion de la journée mondiale de l'arbre correspondant au 21 mars de chaque année, et dans le prolongement du projet numéro 3 du manuel scolaire intitulé " réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars" , j'ai réalisé la maquette d'un arbre comme support à ce deuxième jeu pour lequel il s'agira pour les apprenants de trouver, d'abord, les syllabes composant le nom du fruit énoncé par la maîtresse , les placer ensuite dans les cases correspondantes , énoncer le mot obtenu à haute voix , " cueillir" le fruit correspondant et le placer près du mot formé,



**Observation** : pour faciliter aux apprenants la recherche des étiquettes contenues dans le même porte- manger, nous avons retenu pour le jeu du train les étiquettes de couleur vert et orange et pour le jeu de l'arbre, les étiquettes de syllabes jaunes.



## 2.1.Grille d'évaluation

Pour analyser les résultats obtenus, il s'agit d'abord de lire les phrases , ensuite d'interpréter les données. dans notre travail de recherche, il s'agira d'interroger les les résultats obtenus par l'ensemble des apprenants. les photos sélectionnées ont été retenues à l'effet de montrer d'abord les apprenants à l'œuvre ensuite les résultats obtenus à travers les outils exploités.



## 2.2. Analyse des résultats :

### 2.2.1. Analyse descriptive :

Annexe n°06 Séance n°04		
Totale des apprenants 36		
jeux	Objectif	Résultats obtenus
		Excellent
N°01	Association des lettres pour composer les mots et arriver vers la fin à lire les phrases correctement	36/36
N°02		

### 2.2.2. Analyse explicative :

Après l'écoute des phrases, les apprenants commencent à travailler, d'abord ceux des rangées 1 et 3, ensuite ceux des rangées 2 et 4, chaque couple de rangées ayant ses propres phrases. Pour encourager les apprenants, on a essayé de créer un climat agréable en utilisant deux chansons comme support pédagogique sous forme de comptines l'un à-propos de l'alphabet, l'autre à propos de l'école. Comme nous l'avons agréablement constaté, cette atmosphère était très appropriée pour la création d'un esprit de travail et d'émulation chez les apprenants ; ces dernier faisant de leur mieux pour obtenir un bon point et une fiche contenant des autocollants de fruits en guise de renforcement positif de l'apprentissage



### 2.2.3. Analyse interprétative :

Après cette petite expérience, nous pouvons affirmer haut effort que l'approche pédagogique adoptée, à savoir la méthode syllabique, a été efficace dans une très large mesure avec ces apprenants de 3<sup>ème</sup> année primaire, dont les résultats positifs étaient évidents et significatifs, non seulement au niveau des syllabes étudiées mais aussi au niveau de la compréhension des mots composés. Nous supposons avec un grand degré de certitude que notre travail a pu permettre aux apprenants de développer pas mal des compétences. Nos efforts pour réaliser cette séquence et particulièrement la dernière séance ont été récompensés-nous semble t-il- par de bons résultats.



## Conclusion

L'expérimentation menée sur le terrain nous a permis, à travers les différentes séances qui composaient la séquence d'apprentissage retenue, de constater au fil des séances les progrès et les résultats très satisfaisants obtenus par les apprenants; les activités ludiques et le matériel préparé à cet effet ont été d'une utilité incontestable, car non seulement il a constitué un facteur de motivation mais aussi un moyen concret facilitateur au regard du niveau de conceptualisation de ces apprenants de 3<sup>ème</sup> année.

L'atmosphère de travail et tout l'environnement scolaire dans lesquels nous avons travaillé ont été irréprochables. Nous ferons remarquer que le très bon niveau des apprenants pourrait se justifier en grande partie non seulement par la notoriété de cette école mais aussi par sa situation géographique qui nous permet d'augurer de l'importance du niveau socioculturel de ses riverains ; un niveau qui, sans nul doute

se répercute positivement sur leurs enfants. C'est en bonne partie la conjugaison de ces deux facteurs qui nous ont grandement facilité la tâche et nous ont permis d'obtenir les résultats escomptés. Ceci n'enlève rien à la fiabilité de la méthode, qui dans un autre environnement socioculturel aurait permis d'atteindre le seuil minimum des compétences requises.

Signalons par ailleurs que toute méthode ne vaut que par l'usage qui en est fait et que, par conséquent, le facteur humain reste la clé de la réussite non seulement parce qu'il s'agit du cycle élémentaire, c'est-à-dire la base et les fondements de tout le cursus scolaire mais aussi parce qu'il s'agit de travailler avec des enfants dont les facultés intellectuelles sont en plein développement et donc très réceptives, donc malléables et modelables à volonté. C'est pourquoi nous soulignons l'importance de la prise en charge véritable de l'école primaire à tous les niveaux, qu'il s'agisse du choix des enseignants, de leur formation ou des moyens matériels et didactiques à mobiliser.

# **Conclusion générale**



Ce travail nous a tout d'abord permis de prendre conscience de l'ampleur et de l'étendue du domaine de la lecture. La littérature dont elle a constitué l'objet est incommensurable. Compte tenu de la complexité de l'acte lexique, la recherche ne s'est pas seulement limitée au domaine légitime dont pourraient se prévaloir la psychologie ou la didactique mais d'autres disciplines dont les neurosciences voire même la médecine s'en sont mêlées pour essayer de comprendre la vraie nature de l'activité de lecture.

Nous avons été amené dans le cadre de ce modeste travail, (nous insistons sur l'adjectif modeste, en raison de l'infinie petitesse qu'il peut constituer dans ce vaste et infini domaine de recherche) à consulter un bon nombre de documents aussi riches les uns que les autres ayant trait au domaine de la lecture en général et à celui de la syllabe en particulier dans sa relation avec l'apprentissage de cette discipline scolaire.

La problématique posée et qui était de savoir dans quelle mesure la syllabe pouvait être un élément structurant de l'apprentissage de la lecture a donné lieu à deux hypothèses dont nous nous avons tenté de vérifier la validité tout au long de ce travail aussi bien dans la partie théorique que pratique.

La première hypothèse qui postulait que la syllabe serait l'unité de base par laquelle et autour de laquelle se développerait un enseignement efficace de la lecture nous a amené en effet à constater que la syllabe qui constitue une entité phonologique semble être la manifestation d'une intuition linguistique puisque, tout locuteur d'une langue sans regard pour son niveau de solarisation est intuitivement capable de compter le nombre de syllabes des mots de sa langue ou d'énoncer des mots d'un nombre donné de syllabes. Nous savons également qu'elle est à la base de la production des mots en verlan ; ce dernier étant une forme d'argot français qui consiste en l'inversion de syllabes accompagnée parfois d'élision (tromé pour métro – zarbi pour bizarre ...).

La syllabe est par ailleurs à la base du décompte métrique de la versification en poésie. C'est pourquoi nous pouvons dire qu'elle est présente dans la représentation lexicale du mot et qu'elle permet du coup non seulement de le lire plus facilement mais de pouvoir en fabriquer d'autres. C'est à ce titre, et en considération de la fiabilité des résultats obtenus durant les quelques séances d'expérimentation, que

nous nous avancerons à dire que la syllabe constitue la cheville ouvrière sur laquelle l'apprentissage de la lecture devrait se fonder.

La deuxième hypothèse qui postule que l'approche syllabique ne saurait constituer un obstacle à la compréhension se trouve être tout à fait vérifiée dans la mesure où il a été démontré scientifiquement que non seulement l'apprentissage du code alphabétique ne constitue pas un frein à la compréhension mais il représente une nécessité fondamentale dont le cerveau ne peut se passer pour accéder au sens de l'écrit. Preuve en est que dans le programme officiel du cycle primaire la compréhension ne constitue pas le parent pauvre de la méthode mais occupe une place importante dans la stratégie d'apprentissage de la lecture ; c'est ce que nous avons non seulement constaté de visu durant tout le temps passé dans la classe expérimentale.

Nous ne nous sommes pas limité aux simples manipulations et combinaisons syllabiques, mais nous avons, à travers cela, composé des mots et des phrases qui, non seulement ont constitué des supports à la lecture mais avaient également pour les apprenants un sens. Très souvent, nous avons eu recours à des objets concrets pour mettre le sens à la portée des possibilités de compréhension des enfants.

A travers les différentes manipulations, nous avons pu nous rendre compte que la syllabe, en tant qu'entité essentielle dans l'organisation de la parole est de la langue, constitue un vecteur par le biais duquel l'apprentissage de la lecture s'organise et se structure. Elle constitue également la base qui servira à générer et donc à enrichir progressivement le vocabulaire des apprenants. Les exercices proposés aux apprenants qu'ils aient été dans le but de les exercer ou d'évaluer leur acquis ont débouché sur des résultats positifs incontestables ; les apprenants, en très grande majorité, arrivaient avec une facilité souvent étonnante, non seulement à composer les syllabes, à les lire mais aussi à les écrire sous notre dictée ; au delà de la syllabe, ils arrivaient à lire les mots et les phrases simples qui leur étaient proposées.

Rappelons toutefois que la maîtrise du code constitue un passage obligé pour ce qu'il a d'effets positifs sur la suite de l'apprentissage mais n'omettons pas de dire que l'objectif final de la lecture est la compréhension; une faculté qui mobilise des compétences autrement plus importantes que celles requises au début de

l'apprentissage. Faisons remarquer par ailleurs que la dimension de compréhension n'est pas spécifique à la lecture ; elle préexiste à l'apprentissage de la lecture et pour ce qui est du français ,langue étrangère, qui n'intervient qu'à la troisième année de scolarité, l'apprenant qui aborde le français pour la première fois dispose déjà d'un capital de comportements et d'habiletés, plus ou moins conscientes , acquis durant les deux premières années de langue arabe. En effet, ces acquis que l'on peut considérer comme des compétences transversales, du moins pour ce qui relève de la conscience phonologique, constitueront un terrain idoine à la mise en œuvre de l'enseignement de la lecture et seront, par le biais d'un processus de transfert d'un apport certain de nature à faciliter la mise en œuvre de l'action pédagogique.

Les recherches effectuées dans le cadre théorique qui avaient pour objectif de mettre au jour l'importance du rôle de la syllabe dans l'apprentissage de la lecture ont été des plus bénéfiques et nous ont permis d'enrichir quelque peu notre savoir en la matière ; l'aspect pratique et expérimental a , quant à lui, été passionnant et instructif non seulement parce qu'il nous a permis d'entrer en contact pour la première fois avec un vraie classe et de vrais apprenants avec toute la charge émotionnelle que cette situation pouvait dégager mais de ressentir surtout le poids de la responsabilité qu'implique le travail d'un enseignant consciencieux.

Cette modeste expérience a été bénéfique à tous points de vue. Ceci dit, le sujet que nous avons traité dans une infime partie, laisse en friche plusieurs pistes de recherche qui gagneraient à être exploitées pour une meilleure transparence théorique et une meilleure prise en charge pédagogique de l'apprentissage de la lecture plus éclairée et donc plus efficace. C'est là qu'intervient le rôle de l'institution qui devrait faire de l'école primaire la priorité de ses priorités car les cycles moyen et secondaire en dépendent étroitement. L'apprenant qui, à l'issue des trois années d'apprentissage saura lire et comprendre dans la limite des moyens qui sont les siens à ce niveau entamera la suite de ses études avec un taux de réussite appréciable. Il reste à dire que cela ne se fera pas sur un coup de baguette magique ; car il faudra consentir les moyens humains et matériels nécessaires. Au plan humain, l'affectation des meilleurs enseignants dans les classes primaires et leur formation continue constituent une condition sine qua none de la réussite de l'entreprise ; l'intendance devra nécessairement suivre avec l'édition de manuels attrayants, de livrets d'exercices, de moyens didactiques adéquats et pourquoi ne pas s'adapter au

développement galopant des moyens technologiques et en tirer une plus-value pédagogique en exploitant l'engouement qu'ont nos enfants , même les plus jeunes d'entre eux, pour la chose numérique et faire en sorte que cette attraction et cette motivation pour les jeux notamment, soient mobilisées au service de l'apprentissage de la lecture et cela dans un cadre institutionnel qui reste à déterminer . Il va de soi que ce type d'activités ne remplacera en rien le travail du maître dans sa classe mais constituera un auxiliaire, un adjuvant sans plus.

Ajoutons que pour atténuer les inégalités sociales et permettre aux enfants d'entamer la première année de français avec des chances de réussite plus ou moins équivalentes, il serait d'à propos que la création de classes préparatoires soit envisagée dans le cadre d'une refonte ou d'une restructuration éventuelle de notre système éducatif ; car faut-il le rappeler, les enfants issus de milieux sociaux défavorisés se trouvent être en situation d'infériorité par rapport à leurs camarades élevés dans un milieu plus favorisant ; cette disparité ne fera que s'accroître tout au long de la scolarité et constitue de ce fait l'une des causes de l'échec scolaire, particulièrement en français. Nous serons très loin de prétendre avoir fait le tour de la question; nous n'avons fait qu'essayer de contribuer un tant soit peu au domaine de la recherche ; c'est pourquoi nous ne nous avancerons pas à dire que le travail est clos mais pour ceux ou celles qui auront à prendre le relais, le domaine de la lecture demeure encore très vaste et bien des terrains sont encore peu ou insuffisamment exploités.

*« Une phrase bien écrite est celle dont on ne saurait enlever une syllabe sans fausser la mesure de la phrase »* Pierre LOUYS

*« Apprendre à lire c'est allumer du feu ; toute syllabe épelée étincelle »*

Victor HUGO

# **Références**

# **Bibliographiques**

## **Articles :**

- 1- SNIDER, V.E. Par : Richard Gagné, traduction et adaptation de : " A Primer on phonetic Awareness : What it Is, Why It's Important, and How to Teach it. School Psychology Review, Vol. 24, p.443-455(1995)
- 2- GUELENNE Charlotte, Dossier sur la conscience phonologique, 2012-2013
- 3- SNALC. Méthodes de lecture. Dernière modification le 07-04-2014.
- 4- Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Cadre de référence en lecture : repères théoriques et pistes d'intervention. octobre 2011
- 5- Revue du CAMES. Nouvelle Série B, Vol.009 N°2-2007(2<sup>ème</sup> semestre)
- 6- CHAUVEAU.G. Comment l'enfant devient lecture pour une psychologie cognitive et culturelle de la lecture. Paris 1997.p.11
- 7- SNALC. Méthodes de lecture. Publié le 24-2014.dernière modification le 07-04-2014
- 8- FOUCAMBERT.J. La manière d'être lecture. Méthodes de la lecture. Publié le 24-2014.dernière modification le 07-04-2014
- 9- CHARMEUX.E. La lecture à l'école. Méthodes de la lecture. Publié le 24-2014.dernière modification le 07-04-2014
- 10- DE MARILYNE. Jager Adams, FOORMAN. Barbara R, LUNDBERG. Ingvar, BEELER Terri. Chez chenevière. La conscience phonologique
- 11- DE ROBIEN. Gilles. Rôle de la syllabe dans l'apprentissage de la lecture : Etude en fonction du niveau de lecture. Article. ANAE-Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'enfant. Janvier 2010
- 12- National Reading panel. Apprendre à lire aux enfants : les conclusions de la recherche expérimentale. Ed. ERIC .2002.

## **Ouvrages :**

- 1- Bathes, Roland, cité par CHAUVEAU Gérard, Comment l'enfant devient lecture, pour une psychologie cognitive et culturelle de la lecture, Retz, Paris, 2002.
- 2- DE SAUSSURE.F.COUPS DE linguistique générale. Ed. Talantikit. 1916. P.93

## **Dictionnaires et manuels :**

- 1- Dictionnaire Petit Lettré
- 2- Dictionnaire Petit Larousse, 1998
- 3- Dictionnaire Quillet de la langue française. Raoul Mortier. Art d'écrire et de bien rédiger. Ed. Quillet,1961.

- 4- Dictionnaire Le Petit Robert, Paris, 1996.
- 5- GALISSON.R et COSTE.D : dictionnaire de didactique des langues, Ed Hachette, Paris 1976, p.312
- 6- Mon premier livre de français 3° AP, 2014, 2015
- 7- Document d'accompagnement du programme de français de la 3° AP et 4° AP.  
JUN 2011

**Sites internet :**

- 1- <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2008.maionchpinon&part=150577>
- 2- <http://www.enfantsdulive.fr>
- 3- <http://www.edu.gov.on.ca>

# **Annexes**



## Annexe n°01

### Fiche pédagogique d'une séquence pédagogique

#### Objectif de la séquence :

**Amener les élèves, par le biais des différentes manipulations syllabiques, à la mise en place intuitive des principales règles de segmentation syllabique pour aboutir à une lecture aisée des mots et des phrases**

	Séance n°01	Séance n°02	Séance n°03	Séance n°04	Séance n°05
Projet n°03	Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.				
Séquence n°01 et 02	Le coin vert	Au marché			
Horaire	8h-9h	8h-9 :30h	8h-9 :30h	8h-9 :30h	8h-9 :30h
Classe	3 <sup>ème</sup> année primaire				
Outil pédagogique		manuel scolaire + support iconique	manuel scolaire + support iconique	manuel scolaire	Deux jeux fabriqués par nous même : 1 : jeu du train, 2 : jeu de l'arbre
Objectif	A la fin de la séance, nous serons en mesure de : •Cerner la méthode et les techniques pédagogiques utilisées par	A la fin de la séance, les apprenants seront capables de : - identifier les lettres muettes dans des mots - lire correctement des mots	A la fin de la séance, les apprenants seront capables de : -Arriver à maîtriser les sons complexes (digraphes) « on » « om »	A la fin de la séance, les apprenants seront capables de : -lire correctement les phrases du support proposé (la soupe aux légumes)	Notre objectif à partir cette séance est de : consolider les savoirs précédents

	l'enseignant. •Apprécier la réalité du niveau des élèves.	contenant des lettres muettes - Réaliser les sons « ch », « j » et en combinaison avec d'autres phonèmes et lire des mots contenant ces sons			
	Créer un climat d'apprentissage favorable et mobiliser l'attention des apprenants.				
Eveil de l'intérêt		A travers l'affichage des supports iconiques visant, à titre de rappel, la récitation de l'alphabet	Par la présentation et la lecture des digraphes précédemment étudiés et l'introduction de la problématique que représente la lecture des nouveaux digraphes.	Par le biais d'un rappel sous forme d'exercices des digraphes précédemment étudiés	A travers des activités ludiques consistant à manipuler les étiquettes contenant les lettres pour composer les mots et les phrases proposées
Démarche pédagogique	Observer le climat général de la classe et faire la grille d'observation	Présentation de la leçon dans le cadre d'une approche active et dynamique et dans une relation pédagogique favorisant impliquant les apprenants dans l'acte pédagogique			

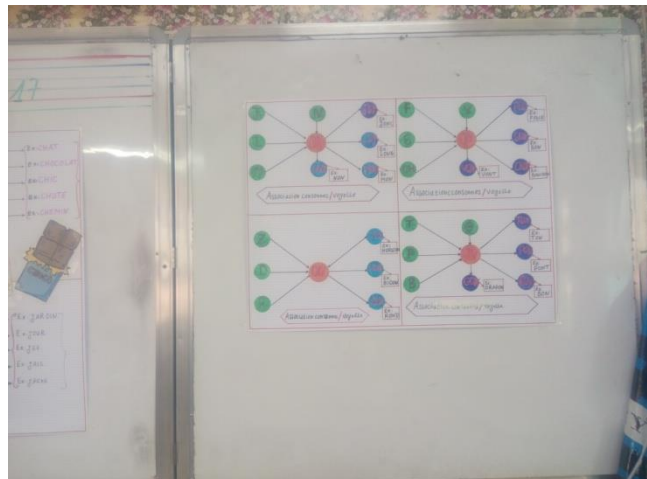
**Séance n°01**  
**Annexe n°02**  
**Grille d'observation**

<b>Horaire</b>	<b>Description du comportement</b>	<b>Démarche pédagogique</b>	<b>Outil pédagogique</b>	<b>Activités proposées</b>
8h-9h30	Description de la relation pédagogique : Apprenants : élèves disciplinés, dynamique et motivés. La majorité d'entre eux participe activement à la leçon. Seuls quelques uns sont hésitants ou n'osent pas intervenir	pour présenter la leçon, l'enseignante fait un rappel du cours précédent avant d'entamer la nouvelle leçon qu'elle évalue à travers des exercices d'application.	Le manuel scolaire + une fiche personnelle	L'enseignante a proposé deux types d'exercices l'un oral, l'autre écrit. Le premier consiste à faire associer les consonnes et les voyelles dictées par l'enseignante. Le deuxième exercice oral se rapportait à la lecture d'une fiche au tableau que l'enseignante a préparé au préalable. L'association des consonnes et des voyelles visait à mettre en relation les lettres « g, c, k, q » avec les voyelles « an, am, en, em »
8h - 9h				



Séance n°02

Annexe n°03



Nom :

date :

Séance n° :02	Annexe n° : 03	Assemblage syllabique
---------------	----------------	-----------------------

Exercice n°01 :

Je forme 05 mots avec les syllabes contenues dans la jarre :

### Les légumes



1.

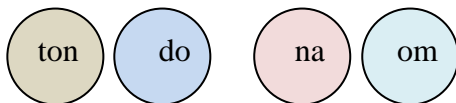
2.

3.

4.

5.

Exercice n° 02 : Complète par :



1.

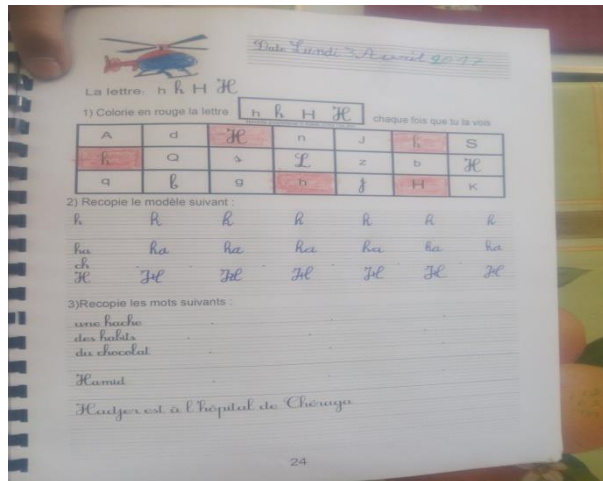
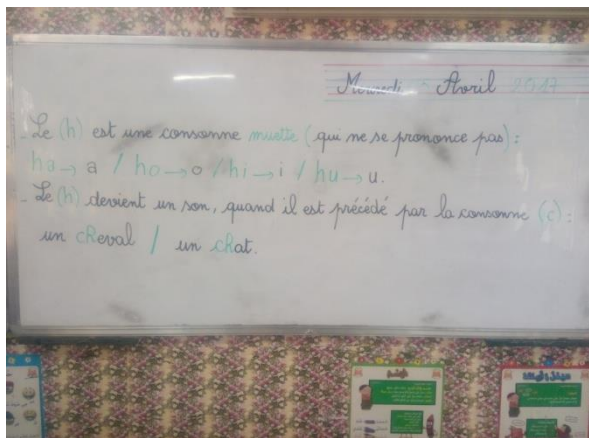
2.

3.

4.

# Séance n°03

## Annexe 04



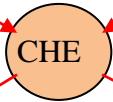
Nom :

date :


Séance n° :03	Annexe n° : 04	Assemblage syllabique Association du signifiant au signifié
---------------	----------------	--


**Exercice n°01 :**


Je fais attention à la direction des flèches et je lis les mots, puis je les recopier dans les cases vides :

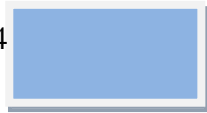
Ni →  ← Va

Veux → ← Val

1 


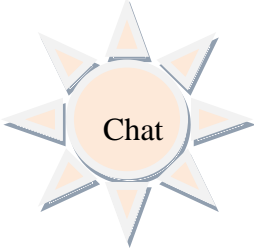

2 


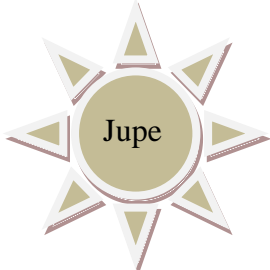
3 

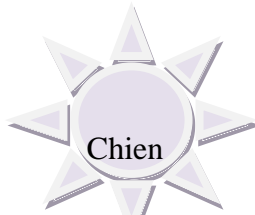
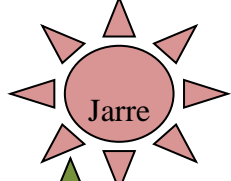

4 

**Exercice n°02 :**

Je lis et je relie chaque mot avec son image, et je barre les mots qui ne contiennent pas des images :



## Séance n°04

## Annexe n°05



Nom :

date :

Séance n° :04	Annexe n°05	Découpage de phrase en mots
---------------	-------------	-----------------------------

**Exercices n°01 :**

Découpe les phrases suivantes en mots pour pouvoir les lire correctement :



**C'est la rentrée**

**Cartable nouveau,**

**Joli manteau,**

**Livres cahiers,**

**Et beau plumier...**

**Exercice n°02 :**

Recopie les phrases précédentes correctement et lis le texte à haut voix :

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Christian Merveille</p> <p>82</p>
---

## Séance n°05

## Annexe n°06

### Pendant la préparation des outils pédagogique...



### La réalisation de ces outils dans la classe .



### Début des travaux



### La fin



## Grille d'évaluation pour chaque séance pédagogique

Annexe n° Séance n°				
Totale des apprenants 36				
Exercices	Objectif	Résultats obtenus		
		Excellent (0.faute)	Très bien (01.faute)	Bien (02.03.fautes)
N° 01				
N° 02				

## Résumé

L'enseignement /apprentissage de la lecture à l'école primaire constitue l'une des priorités que l'institution éducative doit prendre en charge de façon spécifique pour ce qu'elle a d'important non seulement dans le parcours scolaire des apprenants mais aussi dans la vie de tous les jours.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre travail de recherche intitulé : « rôle de la syllabe dans l'enseignement/apprentissage de la lecture : cas de la 3<sup>ème</sup> année primaire » et qui tend à mettre en lumière le statut, le rôle et l'importance de la syllabe lors des premiers apprentissages de la lecture. Pour ce faire, et dans le cadre de la méthode syllabique, nous avons posé comme problématique le fait de savoir dans quelle mesure la syllabe pouvait-elle constituer un élément structurant de l'apprentissage de la lecture. Problématique à partir de laquelle nous avons émis une première hypothèse qui postulait que la syllabe constituerait l'unité de base à travers laquelle se développerait un enseignement efficace de la lecture. Nous avons retenu comme seconde hypothèse le fait que la syllabe ne saurait constituer un obstacle à la compréhension. L'objectif de notre travail était donc de vérifier dans quelles mesures ces hypothèses pouvaient être vérifiées. Pour ce faire nous nous sommes inspirés, au plan théorique, des résultats les plus actuels de la recherche et notamment des éléments de preuve apportés par les neurosciences et au plan pratique par une expérimentation réalisée sur le terrain avec des apprenants de 3<sup>ème</sup> année primaire.

Mots clés : lecture, syllabe, enseignement/apprentissage, 3<sup>ème</sup> année primaire

### الملخص

إن تعليم وتعلم القراءة في المدرسة الابتدائية يعتبر من إحدى الأولويات التي يجب على الهيئة التربوية التكفل بها بشكل خاص لما لها من أهمية ليس فقط في المسار الدراسي وإنما أيضا في الحياة اليومية . إن عملنا هذا المعنون ب : "دور المقطع اللفصي في تعليم وتعلم القراءة لتلاميذ السنة الثالثة ابتدائي." يندرج في هذا الإطار ويصبو إلى تسليط الضوء على مكانة المقطع الصوتي وكذا دوره وأهميته في المراحل الأولى من تعليم القراءة. لهذا الغرض وفي إطار طريقة تعليم القراءة التي تعتمد على المقطع الصوتي طرحنا إشكالية مفادها التساؤل إلى أي مدى يمكن اعتبار المقطع الصوتي كعنصر مهيكّل لعملية تعلم القراءة ومنها اعتمدنا فرضيتان الأولى التي افترضنا من خلالها إن المقطع الصوتي يعتبر الوحدة الأساسية التي من خلالها يتطور تعلم القراءة . إما الفرضية الثانية مفادها إن المقطع الصوتي لا يمكن إن يشكل عائقا لعملية الفهم.

عملنا هذا يهدف إلى الكشف عن مدى صحة هاتين الفرضيتين . فمن أجل ذلك اعتمدنا في الجانب النظري على نتائج أحدث الأبحاث في هذا المجال وخاصة على الأدلة العلمية التي أقرتها الأبحاث العلمية في مجال علم

الأعصاب . إما في الجانب التطبيقي استثمرنا النتائج التي تحصلنا عليها من خلال ممارستنا لتعليم القراءة لتلاميذ السنة الثالثة ابتدائي على أساس المقطع الصوتي كمحور لعملية التعلم هاته.

كلمات البحث: المقطع اللفضي - القراءة - التعليم والتعلم- السنة الثالثة ابتدائي